





Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3º étage Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone: 418 691-2401 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web: <u>statistique.quebec.ca</u>

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec 1er trimestre 2024 ISBN 978-2-550-97169-6 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2024

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Avant-propos

L'Institut de la statistique du Québec collabore depuis plusieurs années avec des ministères et organismes pour réaliser des enquêtes sur divers aspects du développement des enfants et des jeunes, de la petite enfance au début de l'âge adulte. Les données des enquêtes populationnelles sont une source d'information utile pour la sphère politique, le milieu de la recherche et les parties prenantes. Elles décrivent de manière probante la situation des enfants, et peuvent ainsi contribuer à leur offrir des services adéquats et les aider à avoir un bon départ dans la vie. Si on s'intéresse tant au bien-être des enfants, c'est notamment parce que le fait d'investir dans leur développement comporte de nombreux avantages, tant pour les enfants eux-mêmes et leur famille que pour la société en général.

La deuxième édition de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, aussi appelée Grandir au Québec, s'inscrit dans cette série d'enquêtes visant à mieux cerner les différents aspects de la vie des enfants nés au Québec. Grâce à son devis longitudinal, Grandir au Québec suivra des enfants nés en 2020-2021 de leur première année de vie jusqu'à l'âge adulte. C'est d'ailleurs la force de cette étude d'envergure : elle permet de recueillir des renseignements sur les enfants, leurs parents et leur famille à différents moments de la vie, et sur une multitude d'aspects comme l'état de santé, l'utilisation des écrans, les habitudes de vie, la fréquentation d'un milieu de garde, les pratiques parentales, les congés parentaux, la conciliation travail-famille, la réussite scolaire et les relations sociales. Au fil des années, cette étude d'une grande richesse nous aidera à mieux cerner les facteurs qui peuvent exercer une influence sur le bien-être des enfants au Québec, et permettra une meilleure compréhension de l'évolution des contextes de vie, du développement de certains comportements et des différentes transitions vécues dans les différentes phases de la vie.

Les premières données de l'étude ont été recueillies en 2021-2022, soit lorsque les bébés étaient âgés d'environ cinq mois. Les premières publications réalisées à partir du premier passage de l'étude viennent ainsi concrétiser le fruit du travail de l'équipe de projet et permettent d'amorcer le récit de la vie des enfants nés au tournant des années 2020. Dans le présent rapport, on brosse un premier portrait du milieu de vie dans lequel vivaient les bébés à environ 5 mois. Sont abordées tour à tour les caractéristiques des familles, celles des parents, la situation économique des familles ainsi que quelques caractéristiques de l'environnement résidentiel.

L'étude *Grandir au Québec* est réalisée grâce à un partenariat constitué de la Fondation Lucie et André Chagnon, du ministère de la Famille, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Conseil de gestion de l'assurance parentale ainsi que de l'ISQ. Ces partenaires ont reçu du soutien de la part de ministères et d'organismes qui leur ont fourni des données administratives (Revenu Québec, Retraite Québec, le Directeur de l'État civil, la Régie de l'assurance maladie du Québec), de même que de la part de nombreux collaborateurs des milieux universitaires. Je tiens à souligner l'engagement de ces partenaires et collaborateurs, ainsi que celui des familles participantes, sans qui cette grande étude n'aurait pas été possible. Merci également à l'équipe de l'ISQ, qui s'est investie pleinement dans la réalisation de ce projet pour en faire un succès durable. Longue vie à *Grandir au Québec*!

Le statisticien en chef,

Simon Bergeron

Publication réalisée à

l'Institut de la statistique du Québec par : Amélie Lavoie

Sous la direction de : Nancy Illick

Révision et édition : Direction de la diffusion et des communications

Comité de lecture interne : Karine Tétreault, Catherine Fontaine, Nancy Illick,

Bertrand Perron

Comité de lecture externe : Philippe Pacaut, ministère de la Famille

Nancy Émond, ministère de l'Emploi et de la

Solidarité sociale

Safa Ragued, Conseil de gestion de

l'assurance parentale

Étude sous la responsabilité de : Direction des études longitudinales (DEL)

Institut de la statistique du Québec

Enquête financée par : Fondation Lucie et André Chagnon

Ministère de la Famille

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale Conseil de gestion de l'assurance parentale

Institut de la statistique du Québec

Photo en couverture : StefaNikolic / iStock

Pour tout renseignement concernant

le contenu de cette publication : Direction des études longitudinales

Institut de la statistique du Québec 1200, avenue McGill College, 5º étage

Montréal (Québec) H3B 4|8

Téléphone : 418 691-2401

1800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web: statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

LAVOIE, Amélie, (2024). *Le milieu de vie des bébés. Un portrait à partir de l'étude Grandir au Québec*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 101 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/milieu-vie-bebes-portrait-grandir-au-quebec.pdf].

Notice suggérée pour la source des données

Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.

Avertissements

Les proportions estimées présentées dans ce rapport sont arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des données qui ne sont pas présentées dans un tableau ou une figure et des proportions inférieures à 5 %, pour lesquelles une décimale a été conservée. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %. L'absence d'astérisque dans les tableaux ou figures signifie que toutes les estimations ont une bonne précision (coefficient de variation $[CV] \le 15$ %).

Signes conventionnels

% Pourcentage

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b-c... Écart significatif entre les catégories de la variable de croisement affichant une même lettre.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Liste de sigles et d'acronymes

ELDEQ 1 Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition

ELDEQ 2 Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition

IDMS Indice de défavorisation matérielle et sociale

ISQ Institut de la statistique du Québec

MFR Mesure de faible revenu
PSE Pauvreté socioéconomique
QAA Questionnaire autoadministré

QM-FM Questionnaire de la mère ou de la figure maternelle QP-FP Questionnaire du père ou de la figure paternelle

QAPI Questionnaire administré par l'intervieweur

QORI Questionnaire d'observation rempli par l'intervieweur RED Registre des événements démographiques du Québec

RMR Région métropolitaine de recensement RQAP Régime québécois d'assurance parentale

RSS Région sociosanitaire

Table des matières

L'Étı	ıde 6	Grandir au Québec en bref	9
Fait	s sail	lants	10
Intro	oduct	tion	13
Mét	hodo	logie en bref	17
1	Por	trait des familles dans lesquelles vivent les bébés	23
	1.1	Type de famille	24
	1.2	Type d'union des parents	27
	1.3	Caractéristiques des enfants du ménage	29
2	Car	actéristiques des parents	33
	2.1	Âge des parents	35
	2.2	Lieu de naissance des parents	39
	2.3	Langue parlée le plus souvent à la maison.	40
	2.4	Scolarité des parents	43
3	Situ	ation économique des familles	47
	3.1	Sources de revenus	49
	3.2	Niveau de revenu du ménage.	50
	3.3	Manque d'argent pour couvrir les besoins de base	54
	3.4	Répercussions de la pandémie sur les revenus du ménage	58
	3.5	Congé parental	60
	3.6	Emploi des parents	63
	3.7	Répercussions de la pandémie sur la situation d'emploi des parents	68

4	Env	rironnement résidentiel 71
	4.1	Niveau d'urbanisation et de défavorisation du secteur de résidence
	4.2	Logement
	4.3	Exposition aux pesticides, aux insecticides et à la fumée
Con	clusi	on91
Bibli	iogra	phie

L'Étude Grandir au Québec en bref

L'étude *Grandir au Québec* a été mise en place pour répondre aux besoins de connaissances concernant le développement des enfants nés au Québec au début des années 2020. Elle est réalisée par l'Institut de la statistique du Québec avec la collaboration de différents partenaires, et est financée par la Fondation Lucie et André Chagnon, le ministère de la Famille, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Conseil de gestion de l'assurance parentale et l'Institut de la statistique du Québec.

L'objectif principal de l'étude est de mieux connaître les facteurs qui peuvent influencer le développement et le bien-être des enfants du Québec. Conçue pour suivre les mêmes enfants jusqu'à l'âge adulte, cette étude longitudinale permettra notamment de mettre en relation les événements qu'ils auront vécus à différents moments de leur vie. Les renseignements ainsi recueillis permettront une meilleure compréhension de l'évolution de certains comportements, et tiendront compte des contextes de vie et des différentes transitions vécues. De plus, l'étude permettra d'en apprendre davantage sur les facteurs prédicteurs de certains phénomènes. Les facteurs de risque ou de protection identifiés pourront éventuellement servir de leviers d'intervention.

Grandir au Québec, qui est la deuxième édition de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 2), suivra de la première année de vie à l'âge adulte une cohorte d'enfants nés au Québec entre le 1er octobre 2020 et le 30 septembre 2021. La première édition de l'étude (ELDEQ 1) suit quant à elle une cohorte d'enfants nés au Québec en 1997-1998.

La première collecte de données a eu lieu au moment où la majorité des enfants étaient âgés d'environ 5 mois. À cet âge, la plupart des enfants avaient atteint un niveau de développement suffisant pour que l'on puisse recueillir plusieurs des données centrales de l'étude. Ces enfants feront l'objet d'un suivi annuel jusqu'à l'âge de 7 ans, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils soient en deuxième année du primaire. Par la suite, les collectes devraient avoir lieu tous les deux ans, ainsi qu'à certains moments clés (p. ex. : lors du passage du primaire au secondaire). Le projet est divisé en quatre phases, qui suivent les grandes étapes de développement des enfants.



Faits saillants

Les résultats présentés dans ce rapport sont tirés du premier passage de l'étude *Grandir au Québec* qui vise à mieux connaître les facteurs qui peuvent influencer le développement et le bien-être des enfants du Québec nés au tournant des années 2020. La population visée par l'étude correspond aux enfants nés entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021 de mères résidant au Québec. La première collecte de l'étude s'est déroulée de mai 2021 à mars 2022 auprès de 4 703 familles alors que les bébés avaient environ 5 mois. Ce sont ces enfants qui feront l'objet d'un suivi longitudinal jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte. Soulignons que la première collecte de données de l'étude a été réalisée lors des troisième et quatrième vagues de la pandémie de COVID-19.

Que disent les principaux résultats du premier passage de l'étude sur le milieu familial et sur l'environnement résidentiel des bébés ?

Caractéristiques des familles

Au moment de l'enquête, soit lorsque les bébés étaient âgés d'environ 5 mois :

- environ 85 % des bébés vivaient dans une famille intacte, 9 % dans une famille recomposée et 5 %, dans une famille monoparentale ;
- la majorité (94 %) des bébés vivaient avec leurs deux parents biologiques, légaux ou adoptifs, soit tous les bébés de familles intactes et la presque totalité des bébés de familles recomposées ;
- les parents de 36 % des bébés de familles biparentales étaient mariés, et ceux de 64 % étaient en union libre ;
- ▶ 41 % des bébés ne vivaient avec aucun autre enfant de 0 à 17 ans, près de 36 % des bébés vivaient avec un autre enfant et 23 %, avec au moins deux autres enfants.

Caractéristiques des parents1

- L'âge moyen des mères et des pères à la naissance de l'enfant était de 31,3 ans et de 34,0 ans respectivement.
- Les mères d'environ 1,1 %* des bébés étaient adolescentes à la naissance de l'enfant (âgées de moins de 20 ans), celles de 9 % étaient âgées de 20 à 24 ans, celles de 19 % des bébés étaient âgées de 35 ans à 39 ans et celles de 4,4 %, de 40 ans ou plus.
- Les pères d'environ 4,5 % des bébés étaient âgés de moins de 25 ans à la naissance de l'enfant, tandis que ceux de 16 % des bébés étaient âgés de 40 ans ou plus.

^{1.} Les termes « parent », « mère » et « père » sont généralement utilisés pour alléger le texte. Par mère, on entend la mère biologique ou tout autre figure maternelle (mère adoptive, conjointe du père, tutrice, mère de famille d'accueil) qui vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête, sauf lorsque précisé autrement. Près de la totalité (99,8 %) des enfants visés vivaient avec leur mère biologique à cet âge. Par père, on entend le père biologique ou légal (93,9 % des bébés) ou toute autre figure paternelle (conjoint de la mère, tuteur, père de famille d'accueil) (0,4 % des bébés) qui vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête, sauf lorsque précisé autrement.

- Au moins un des deux parents (ou le parent seul) de près du tiers des bébés (32 %) est né à l'extérieur du Canada.
- Pour environ 16 % des bébés, le français n'était pas l'une des langues parlées le plus souvent à la maison.
- ▶ Environ 57 % des bébés vivaient dans une famille où au moins un parent (ou le parent seul) avait un diplôme de niveau universitaire, alors que seulement 3,7 % des bébés vivaient dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) n'avaient aucun diplôme.

La situation économique des familles

- Près de 21% des bébés d'environ 5 mois vivaient dans un ménage à faible revenu, 41%, dans un ménage à revenu moyen-faible et 38 %, dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé.
- ▶ Environ 8 % des bébés vivaient dans une famille ayant manqué d'argent pour acheter de la nourriture au cours des 12 mois précédant l'enquête et 11 %, dans une famille ayant manqué d'argent pour payer le loyer ou l'hypothèque.
- Les mères de 31% des bébés ont mentionné que la pandémie avait engendré une baisse des revenus de leur ménage.
- Les mères et les pères d'une grande majorité des bébés (respectivement 90 % et 83 %) ont mentionné qu'ils avaient reçu, qu'ils recevaient ou qu'ils allaient recevoir des prestations payées par le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).
- Les pères d'environ 83 % des bébés et les mères de 4,8 % des bébés travaillaient au moment de l'enquête. Une très faible proportion (2,7 %) de bébés vivaient dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) travaillaient et 19 % des bébés vivaient dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) ne travaillaient pas au moment de l'enquête.

L'environnement résidentiel

- Près de trois bébés sur quatre (74 %) habitaient dans une zone urbaine (100 000 habitants ou plus), un bébé sur dix (10 %) résidait dans une zone semi-urbaine (plus de 10 000, mais moins de 100 000 habitants) et 16 %, dans une zone rurale (moins de 10 000 habitants).
- ▶ Environ 8 % des bébés ont vécu un déménagement entre leur naissance et l'âge d'environ 5 mois.
- ▶ Le ménage de 67 % des bébés était propriétaire et celui de 33 % des bébés, locataire.
- ▶ Environ 10 % des bébés résidaient dans un logement considéré comme surpeuplé.
- Près de 86 % des bébés vivaient dans un logement donnant accès à une cour extérieure (privée ou collective).
- Près de 22 % des bébés vivaient dans un logement où il y avait au moins une forme d'insalubrité (moisissure, odeur de terre ou de moisi, rongeurs ou insectes) au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- La plupart des bébés n'avaient pas été exposés à la fumée de tabac (97 %) ou de cannabis (99 %) à la maison après leur naissance.

Le milieu familial des bébés: plus d'une vingtaine d'années plus tard

Grandir au Québec est la deuxième édition de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 2). La première édition (ELDEQ 1) suit une cohorte d'enfants nés au Québec en 1997-1998. De quelle façon le milieu de vie des bébés a-t-il évolué entre les deux éditions de l'étude?

À l'âge d'environ 5 mois, les bébés nés en 2020-2021 étaient proportionnellement plus nombreux que ceux nés en 1997-1998 à :

- vivre dans une famille intacte;
- vivre dans un ménage comptant au moins trois enfants de 0 à 17 ans;
- > avoir une mère biologique qui était âgée de 35 à 39 ans ou de 40 ans ou plus à leur naissance;
- > avoir un père biologique qui était âgé de 35 à 39 ans ou de 40 ans ou plus à leur naissance;
- avoir une mère née à l'extérieur du Canada;
- avoir un père né à l'extérieur du Canada;
- vivre dans un ménage propriétaire.

Toutefois, ils étaient moins nombreux en proportion que les bébés nés en 1997-1998 à :

- vivre dans une famille monoparentale;
- vivre avec des parents mariés;
- avoir une mère qui était âgée de moins de 20 ans ou de 20 à 24 ans à leur naissance;
- avoir un père qui était âgé de moins de 25 ans à leur naissance;
- vivre dans une famille où le français était la langue parlée le plus souvent à la maison;
- avoir une mère qui travaillait lorsqu'ils avaient environ 5 mois;
- vivre dans un ménage à faible revenu.

Introduction

L'importance du milieu de vie dans lequel grandissent les tout-petits

La petite enfance est une période charnière au cours de laquelle les enfants développent de nombreuses compétences cognitives, langagières, émotionnelles et sociales. En effet, leur cerveau connaît une période de croissance intense et rapide, où se créent tous les jours des millions de nouvelles connexions. Durant leurs premières années de vie, les tout-petits sont donc particulièrement affectés par ce qui se passe dans leur environnement familial, mais également dans les autres milieux qu'ils fréquentent régulièrement, comme leur service de garde.

Toutefois, tous les enfants n'évoluent pas dans un environnement comparable. Certains enfants amorcent leur vie avec leurs deux parents, d'autres avec un parent seul. Certains enfants ont des parents ayant fait des études postsecondaires, vivent dans un ménage bien nanti ou résident dans un logement de qualité, alors que d'autres vivent plutôt dans un ménage à faible revenu, habitent dans un logement de moindre qualité ou ont des parents peu scolarisés.

La structure de la famille dans laquelle naissent et se développent les tout-petits est d'abord d'intérêt lorsqu'on porte un regard sur leur milieu de vie. Les conséquences de la séparation parentale et des transitions familiales sur le développement des enfants, notamment sur le plan comportemental, socioaffectif, scolaire et social, ont d'ailleurs fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années (Langford 2009; Amato 2010; Desrosiers et autres 2012; Saint-Jacques et autres 2023a).

Les caractéristiques des parents, comme l'âge de la mère et du père, le statut d'immigration, les langues parlées à la maison ou encore le niveau de scolarité des parents sont aussi à prendre en compte, puisqu'ils peuvent avoir une incidence sur divers aspects de la vie des parents (le niveau de connaissances, la qualité de l'emploi, le revenu disponible, la taille du réseau social, etc.) et, par conséquent, sur l'environnement dans lequel grandissent les enfants.

En outre, plusieurs études ont montré qu'il existe des liens entre la situation socioéconomique des familles et l'état de développement des enfants, car la défavorisation économique peut influer sur le niveau de stimulation qu'ils reçoivent et sur le stress auquel ils sont exposés (Maggi et autres 2010; McEwen et McEwen 2017).

Même s'il s'agit de facteurs distaux, les caractéristiques de l'environnement résidentiel des enfants et de leur famille doivent également être prises en compte. L'accessibilité à des parcs et à des espaces naturels, la sécurité du quartier et la qualité du logement sont autant de facteurs qui peuvent contribuer favorablement au développement des enfants (Laurin et autres 2018; Davis et autres 2021; Mygind et autres 2021; Parent et autres 2021; Gemmell et autres 2023). L'exposition à des facteurs de stress liés à l'environnement résidentiel comme le surpeuplement, le bruit ou l'insalubrité peut au contraire affecter négativement leur développement.

D'ailleurs, les caractéristiques des parents et des familles, de même que celles de l'environnement résidentiel interagissent souvent entre elles et peuvent même se superposer, multipliant ainsi les facteurs de risques susceptibles de nuire au développement des enfants. Par exemple, les parents nés à l'étranger, les parents de familles monoparentales et les parents peu scolarisés sont plus susceptibles que les autres de se trouver dans une situation économique difficile (Lavoie et Fontaine 2016; Crespo 2018; Statistique Canada 2022b; Lavoie et Auger 2023; Uppal 2023). Il est aussi plus probable que ces parents demeurent, d'année en année, dans une situation de faible revenu (Statistique Canada 2021).

Autre exemple, les familles à faible revenu, les parents seuls et les personnes immigrantes seraient surreprésentés, entre autres, dans les quartiers à forte densité, dans les quartiers où l'on trouve des logements multiples et dans les secteurs comptant moins d'espaces verts (Brown et autres 2022). L'instabilité résidentielle serait plus fréquente chez les familles immigrantes, les ménages à faible revenu et les familles ayant vécu une séparation ou une recomposition familiale (Centre Léa-Roback 2021).

Une société en pleine mutation

Le contexte dans lequel les enfants naissent et grandissent a considérablement changé au cours des dernières années, le rôle des parents et les dynamiques familiales ayant évolué au gré des nombreux changements sociaux, culturels et économiques qui sont survenus dans la société québécoise. Par exemple, on relève de nombreuses transformations sur le plan des liens conjugaux et des configurations familiales, qu'il s'agisse de la croissance du nombre de séparations parentales et de la complexité relationnelle qui en découle (Saint-Jacques et autres 2023b), ou de la diversification des modèles familiaux (recomposition familiale, monoparentalité, homoparentalité, etc.) (Beaumier 2017; Pacaut 2022). Le phénomène de l'instabilité des unions n'est certes pas nouveau, mais on sait qu'une proportion importante d'enfants vivent aujourd'hui plusieurs transitions familiales avant l'âge de 18 ans (Pelletier 2017; Desrosiers et autres 2018).

Les dernières années ont également été marquées par l'adoption de diverses politiques, et par la mise en place de plusieurs programmes visant à soutenir les familles et à favoriser le développement global des enfants (OTP 2021). Entre autres, l'offre de services de garde éducatifs à la petite enfance a été largement bonifiée depuis une vingtaine d'années (augmentation du nombre de places à contribution réduite, développement du réseau des centres de la petite enfance, etc.), ce qui a notamment eu des effets positifs sur la sécurité économique et le taux d'activités des mères (Fortin et autres 2013 ; Fortin 2017). Grâce à l'entrée en vigueur en 2006 du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), les mères et les pères peuvent aussi passer plus de temps avec leur enfant durant sa première année de vie. Le Québec a d'ailleurs enregistré une hausse importante des naissances en 2006 et dans les quelques années qui ont suivi (ISQ 2010).

Parallèlement, d'autres phénomènes tels que la pauvreté chez les jeunes familles sont de plus en plus préoccupants en raison de leurs coûts individuels et sociaux élevés. En effet, depuis le début des années 2020, les jeunes familles doivent composer avec une inflation croissante et une augmentation générale du coût de la vie (Statistique Canada 2023). Le paysage culturel du Québec a pour sa part considérablement changé au cours des dernières années. On observe en effet depuis le milieu des années 2010 une hausse du nombre de personnes immigrantes² (ISQ 2023). À titre indicatif, en 2022 au Québec, plus d'un parent sur quatre (27 %) était né à l'extérieur du Canada, une proportion qui grimpe à plus de la moitié des parents dans les régions de Montréal (57 %) et de Laval (55 %) (Lavoie et Auger 2023).

La pandémie de COVID-19 a également affecté les familles québécoises, notamment sur le plan de la situation économique et de la vie conjugale et familiale (Charton et autres 2022). Des études ont montré que durant la pandémie, certains parents ont vu leur état de santé mentale s'aggraver (Kerr et autres 2022), ont été confrontés à des défis liés à leur rôle parental (OCCS 2020) ou ont connu des difficultés liées à la relation coparentale (Zossou 2021; Feinberg et autres 2022). La pandémie a également affecté l'offre de services aux parents et aux familles durant plusieurs mois en raison des mesures mises en place par le gouvernement pour freiner la propagation du virus. Enfin, elle a engendré un changement majeur dans le monde du travail, soit la normalisation du travail à la maison ou en mode hybride (une partie à la maison, une partie au bureau). Depuis, cette nouvelle façon d'organiser le travail est prisée par de nombreux parents en quête d'une meilleure conciliation travail-famille (Mathieu et Tremblay 2021).

Ces changements posent de nouveaux défis et imposent de nouvelles exigences aux parents d'aujourd'hui, et ne sont probablement pas sans répercussion sur les milieux de vie dans lesquels les enfants évolueront au cours de leur petite enfance.

Un premier portrait du milieu familial et résidentiel des bébés

Dans quel environnement vivent les bébés nés au début des années 2020? Quelles répercussions aura l'environnement familial sur les diverses facettes de leur développement? Grâce à son caractère longitudinal, l'Étude *Grandir au Québec* permettra d'apporter des éléments de réponses à ces questions en suivant les enfants de leur première année de vie à l'âge adulte, et en recueillant de nombreuses informations sur leur milieu familial et résidentiel.

Toutefois, avant de pouvoir vérifier les liens qui existent entre le milieu de vie des enfants et leur développement, il convient de brosser un premier portrait du milieu familial et résidentiel dans lequel vivaient les bébés durant leurs premiers mois de vie à partir des données recueillies lors du premier passage de l'étude en 2021-2022. C'est d'ailleurs l'objectif principal de cette publication qui vise, d'une part, à familiariser le lectorat avec certaines caractéristiques des familles, des parents et de l'environnement résidentiel, et d'autre part à faciliter la compréhension des analyses qui seront présentées dans les publications subséquentes. En effet, plusieurs des caractéristiques qui sont présentées dans cette publication, dont le niveau de revenu du ménage, le plus haut diplôme obtenu des parents ou le type de famille, seront des variables de croisement récurrentes qui permettront de mettre en contexte les résultats des analyses réalisées avec les données de l'étude au cours des prochaines années.

Dans le chapitre 1, un portrait des familles dans lesquelles vivaient les bébés à environ 5 mois est d'abord esquissé. Dans le chapitre 2, on s'intéresse aux principales caractéristiques des mères et des pères et dans le chapitre 3, à la situation économique des familles. Enfin, le chapitre 4 porte sur l'environnement résidentiel des bébés. Lorsque les données le permettent, des comparaisons entre la première édition et la deuxième édition de l'ELDEQ sont présentées.

^{2.} Sauf durant les années 2020 et 2021, où on a plutôt observé une baisse du nombre de personnes nouvellement immigrées en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie.

Méthodologie en bref³

Population visée

La population visée par l'étude *Grandir au Québec* correspond aux enfants qui sont nés entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021⁴ de mères résidant au Québec au moment de la naissance de leur enfant (naissances simples ou gémellaires). Les enfants de mères résidant dans une réserve indienne ou dans les régions sociosanitaires (RSS) 10 (Nord-du-Québec), 17 (territoire cri) et 18 (territoire inuit) ont été exclus pour des raisons opérationnelles. Ces exclusions représentent 1,9 % de toutes les naissances vivantes survenues entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021 de mères résidant au Québec. La population visée est donc composée de 81 982 enfants.

Base de sondage

La base de sondage initiale a été créée à partir d'une liste de naissances figurant au Registre des événements démographiques du Québec (RED). Une liste des naissances répondant aux critères définissant la population échantillonnée a été créée afin de former une base de sondage comptant 42 216 enfants.

Échantillon

La taille de l'échantillon a été déterminée en tenant compte du taux d'admissibilité à l'enquête, du taux de réponse global visé (et du taux d'attrition attendu) ainsi que de la complexité du plan de sondage. L'échantillon du premier passage se doit aussi d'assurer un potentiel analytique suffisant jusqu'à la fin du suivi longitudinal prévu, soit jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge adulte. La taille totale de l'échantillon a été fixée à 8 391 enfants en vue d'atteindre la cible de 4 500 enfants d'environ 5 mois pour ce passage.

Le tirage de l'échantillon probabiliste s'est fait par bloc de collecte pour contrôler et respecter l'âge gestationnel souhaité au moment de la collecte de données. Globalement, le plan de sondage complexe, qui comprend des degrés d'échantillonnage et de la stratification, vise à optimiser les activités de collecte en personne tout en minimisant l'effet dû au plan de sondage. Un indicateur de pauvreté socioéconomique (PSE) a été créé par l'ISQ et a été utilisé comme variable de stratification dans les MRC ou dans les RSS.

^{3.} Pour plus de renseignements sur les aspects méthodologiques, consulter le rapport méthodologique de l'étude.

^{4.} Cette période de naissances a été choisie en fonction d'une entrée à la maternelle lors d'une même année scolaire pour l'ensemble des enfants de l'étude.

Collecte de données

La collecte de données du premier passage de l'étude a eu lieu du 3 mai 2021 au 25 mars 2022. Jusqu'à quatre questionnaires peuvent être remplis pour chaque enfant : le questionnaire administré par l'intervieweur ou l'intervieweuse (QAPI) – qui doit être rempli pour que l'enfant soit considéré comme participant à l'étude –, le questionnaire de la mère ou de la figure maternelle (QM-FM), le questionnaire du père ou de la figure paternelle (QP-FP) et le questionnaire d'observation rempli par l'intervieweur ou l'intervieweuse (QORI). En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, le QAPI a exceptionnellement été administré à distance (au téléphone ou par visioconférence), plutôt qu'en personne, comme le prévoyait initialement le protocole.

Taux de réponse

Au total, 4 703 enfants ont participé au premier passage de l'étude *Grandir au Québec*, ce qui correspond à un taux de réponse initial pondéré de 58,2 %. Ces enfants sont ceux qui feront l'objet d'un suivi longitudinal. Dans la très vaste majorité des cas (96,8 %), le parent ayant répondu au questionnaire administré par l'intervieweur ou l'intervieweuse, soit le répondant principal ou la répondante principale, est la mère biologique de l'enfant.

Un QM-FM a été rempli pour 4 056 des 4 703 enfants participants, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 49,8 %. Près de 100 % des questionnaires de la mère ou de la figure maternelle remplis l'ont été par la mère biologique de l'enfant.

UN QP-FP a été rempli pour 3 284 des enfants participants, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 42,2 %. Environ 99,0 % des questionnaires du père ou de la figure paternelle remplis l'ont été par le père biologique.

Pondération

Pour que les résultats puissent être inférés à l'ensemble des enfants nés en 2020-2021 de mères résidant au Québec et toujours admissibles à l'enquête à environ 5 mois⁵, toutes les estimations présentées dans ce rapport ont été pondérées. La pondération tient compte, d'une part, du fait que certains enfants avaient plus de chances d'être sélectionnés que d'autres et, d'autre part, du taux de non-réponse particulièrement important observé chez certains groupes d'individus. Pour que le plan de sondage complexe et les ajustements apportés à la pondération soient pris en considération, des poids d'autoamorçage ont été utilisés pour l'estimation de la précision des résultats et pour la réalisation de tests statistiques.

^{5.} Soit ne pas être décédé ou ne pas avoir déménagé définitivement hors du Québec.

Tests statistiques

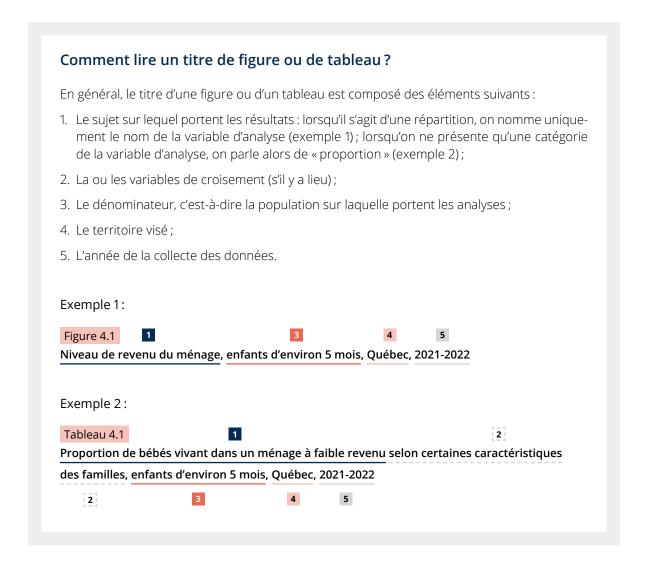
Dans ce rapport, lors de croisements entre deux variables (analyses bivariées), un test d'indépendance du khi deux est effectué afin de détecter si une association existe entre la variable d'analyse et la variable de croisement. Si ce test global est significatif, des tests de comparaison de proportions sont menés afin de déterminer quelles sont les proportions qui diffèrent significativement l'une de l'autre. Le seuil de signification a été fixé à 5 %.

Présentation des résultats

Les estimations de proportions (%) présentées dans ce rapport sont arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des données qui ne sont pas présentées dans un tableau ou une figure et des proportions inférieures à 5 %, pour lesquelles une décimale a été conservée. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

De plus, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont des estimations et non des valeurs exactes. Certaines expressions comme « environ » et « près de » rappellent qu'il s'agit d'estimations basées sur un échantillon d'enfants. Les estimations dont le coefficient de variation (CV) est inférieur ou égal à 15 %, donc qui sont suffisamment précises, sont présentées sans indication à cet effet. Les estimations dont le CV est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) dans les tableaux et figures ainsi que dans le texte, ce qui indique que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont quant à elles marquées d'un double astérisque (**) dans les tableaux et figures pour signaler leur faible précision et noter qu'elles doivent être utilisées avec circonspection. Elles ne sont généralement pas interprétées dans le texte.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'un résultat global significatif (selon le test du khi deux), des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'analyse diffère significativement au seuil de 5 %. Une même lettre révèle un écart significatif de proportions entre deux catégories. Notons que dans les tableaux, certains croisements peuvent être non significatifs au seuil de 5 % et sont présentés à titre indicatif seulement. Il peut aussi arriver que deux proportions semblant différentes ne le soient pas d'un point de vue statistique, par exemple lorsque l'estimation repose sur des données se rapportant à un petit nombre d'individus. On dit, dans ce cas, qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative ou que l'enquête ne permet pas de détecter de différence entre ces proportions.



Comparabilité entre les éditions de l'ELDEQ

Bien que la plupart des choix méthodologiques aient été faits pour faciliter la comparaison entre la nouvelle étude et les résultats de l'ELDEQ 1, des différences subsistent entre les deux éditions, notamment en ce qui a trait à certains éléments liés à la population visée, au taux de réponse ou au mode de collecte⁶. Des analyses ont été réalisées a posteriori pour vérifier si la comparabilité était tout de même maintenue. Seules les comparaisons qui sont peu ou pas du tout affectées par ces changements sont présentées dans ce rapport.

Pour favoriser une meilleure comparabilité lorsque les caractéristiques des mères ou des pères sont étudiées, les analyses comparatives portent uniquement sur les enfants qui vivent avec leur mère biologique dans le ménage rencontré, ou sur les enfants qui vivent avec leur père biologique dans le ménage rencontré. De plus, les estimations de la première édition portent sur les 2 120 participants initiaux (le suréchantillon de la Montérégie est exclu). Il est donc possible que certaines différences soient observées

^{6.} Consulter le <u>rapport méthodologique de l'étude</u> pour en savoir plus sur les critères de comparabilité entre les deux éditions de l'ELDEQ.

entre les résultats des analyses comparatives et les résultats officiels des deux éditions de l'ELDEQ. Les résultats des analyses comparatives ne constituent donc pas des estimations officielles et visent uniquement à vérifier si un écart statistiquement significatif est détecté entre les deux éditions de l'ELDEQ. Pour réaliser le test d'association entre les deux éditions, la variance d'échantillonnage est estimée à l'aide de la méthode de linéarisation de Taylor. Lorsque ce test global est significatif au seuil de 5 %7, des tests d'égalité de proportions entre les deux éditions de l'ELDEQ sont réalisés à l'aide de la statistique de Wald8 . La variance d'échantillonnage pour l'ELDEQ 2 est alors estimée à l'aide de la méthode d'autoamorçage, de la même manière que dans les estimations officielles.

Portée et limites de l'étude

Tout a été mis en place pour maximiser la qualité et la représentativité des résultats de l'étude *Grandir au Québec*. L'échantillon de 8 391 enfants a été réparti en sept blocs de collecte afin d'assurer une représentation adéquate des enfants nés à toutes les périodes de l'année et des enfants nés en contexte socioéconomique défavorable. La validation des données et les procédures inférentielles telles que la pondération ont aussi fait l'objet d'une attention particulière.

Les analyses présentées dans ce rapport s'appuient majoritairement sur des méthodes bivariées, lesquelles ne permettent pas d'assurer un contrôle des facteurs de confusion potentiels, ou de faire l'examen d'interactions entre certains facteurs. Les analyses effectuées permettent de déceler des liens entre deux variables, de même que des différences entre des sous-groupes de la population étudiée. Toutefois, elles ne permettent pas d'établir de lien de causalité entre les caractéristiques étudiées. Ces analyses permettent néanmoins de fournir des mesures fiables au sujet des enfants du Québec nés en 2020-2021.

Enfin, malgré toutes les précautions prises pour minimiser les biais, l'exactitude des réponses fournies par les personnes répondantes ne peut être garantie de manière absolue. Par exemple, pour certaines questions, on ne peut pas exclure la présence possible d'un biais de désirabilité sociale dans les réponses obtenues.

Autres précisions méthodologiques

Les termes « parent », « mère » et « père » sont généralement utilisés pour alléger le texte. Par mère, on entend la mère biologique ou tout autre figure maternelle (mère adoptive, conjointe du père, tutrice, mère de famille d'accueil) qui vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête, sauf lorsque précisé autrement. Notons que près de la totalité (99,8 %) des enfants visés vivaient avec leur mère biologique à cet âge. Par père, on entend le père biologique ou légal (93,9 % des bébés) ou toute autre figure paternelle (conjoint de la mère, tuteur, père de famille d'accueil) (0,4 % des bébés) qui vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête, sauf lorsque précisé autrement. Ainsi, les données sur les mères et les données sur les pères présentées dans cette publication portent seulement sur les bébés dont la mère ou le père, le cas échéant, vivaient dans le ménage rencontré au moment de l'enquête et non sur l'ensemble des bébés.

^{7.} Certains résultats près du seuil de signification peuvent également faire l'objet de test d'égalité de deux proportions.

^{8.} Basée sur la différence des transformations logit des proportions estimées.

Précisons que dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, les caractéristiques des parents et des familles qui sont présentées dans ce rapport sont celles du ménage rencontré. Par conséquent, pour certains enfants vivant dans une famille recomposée, il ne s'agit pas des caractéristiques de leurs deux parents biologiques, légaux ou adoptifs, mais plutôt de celles du répondant principal ou de la répondante principale à l'enquête, et de son conjoint ou sa conjointe, le cas échéant.

Par ailleurs, soulignons qu'il n'est pas recommandé de comparer les résultats portant sur les mères et les pères, l'étude portant non pas sur les parents, mais bien sur les bébés (p. ex.: on ne peut pas comparer la proportion de bébés dont la mère a un diplôme universitaire et la proportion de bébés dont le père a un diplôme universitaire).

Mentionnons enfin que les résultats présentés dans ce rapport proviennent principalement des données tirées du questionnaire administré par l'intervieweur ou l'intervieweuse (QAPI), à l'exception de quelques résultats qui proviennent du questionnaire de la mère ou de la figure maternelle ou du questionnaire du père ou de la figure paternelle.



Edwin Tan / iStock



- 1.1 Type de famille
- 1.2 Type d'union des parents
- 1.3 Caractéristiques des enfants du ménage



Lorsqu'on s'intéresse au développement des enfants, il importe de prendre en compte les caractéristiques de leur famille, comme la structure familiale ou le type d'union des parents, puisqu'elles peuvent affecter l'environnement familial des enfants. Certaines études ont montré que les enfants dont les parents sont séparés seraient plus susceptibles de rencontrer des difficultés d'adaptation ou de vivre des difficultés sur le plan du développement comportemental et socioaffectif (Desrosiers et autres 2012; Härkönen et autres 2017; Cavanagh et Fomby 2019; Saint-Jacques et autres 2023a).

Ces relations demeurent toutefois complexes. En effet, ces difficultés peuvent être dues en partie aux conséquences de la séparation parentale, mais aussi à des facteurs qui étaient déjà présents avant la séparation (p. ex. : un climat familial tendu, des conflits parentaux préexistants ou des difficultés d'adaptation chez l'enfant présentes avant la séparation), ou encore au stress généré par la réorganisation familiale, qui peut s'accompagner d'un déménagement, d'un changement de quartier, d'une diminution des revenus, etc. (Fomby et Cherlin 2007 ; Cavanagh et Fomby 2019).

Des études récentes ont révélé que les parents d'un peu moins d'un enfant de maternelle sur cinq sont séparés (Lavoie et autres 2019 ; Auger et Groleau 2023). Par ailleurs, les enfants dont les parents sont en union libre seraient proportionnellement plus nombreux que les enfants dont les parents sont mariés à avoir été témoins de la séparation de leurs parents, et ce, plus tôt dans leur vie (Desrosiers et autres, 2018). Les bébés nés dans une famille monoparentale seraient, eux, plus susceptibles d'avoir vécu plusieurs transitions familiales que ceux qui vivaient avec leurs deux parents à la naissance (Desrosiers et autres, 2018).

La présence de frères et sœurs au sein de la famille est une autre dimension de l'environnement familial qu'il importe de prendre en compte. Être enfant unique, être l'aîné ou le benjamin de la famille, vivre dans une famille nombreuse, grandir avec des frères et des sœurs du même groupe d'âge ou avec des demi-frères ou des demi-sœurs sont tous des facteurs qui peuvent exercer une influence sur les attentes et le comportement des parents, sur la vie familiale des enfants, sur leurs relations fraternelles et, par conséquent, sur leur développement (MacHale et autres 2012; Howe et autres 2023).

Ce chapitre vise à brosser un premier portrait des familles dans lesquelles vivaient les bébés nés en 2020-2021 alors qu'ils étaient âgés d'environ 5 mois. On y présente les principales caractéristiques liées au type de famille et au type d'union des parents, ainsi que des données sur la fratrie.

1.1 Type de famille

À l'âge d'environ cinq mois, la grande majorité (85 %) des bébés vivaient dans une famille intacte, c'est-à-dire une famille composée d'un couple et d'enfants¹ tous issus de l'union des membres du couple (figure 1.1).

Environ 9,4 % des bébés vivaient dans une famille recomposée, c'est-à-dire une famille formée d'un couple vivant avec au moins un enfant issu d'une union antérieure. Plus précisément, 9 % des bébés vivaient avec leurs deux parents biologiques, légaux ou adoptifs, mais aussi avec au moins un autre enfant issu d'une union antérieure de l'un ou l'autre des parents, et environ 0,4 %** des bébés vivaient avec un seul parent biologique, légal ou adoptif et son conjoint ou sa conjointe².

^{1.} Dans l'étude, on entend par enfant les enfants biologiques, légaux ou adoptés.

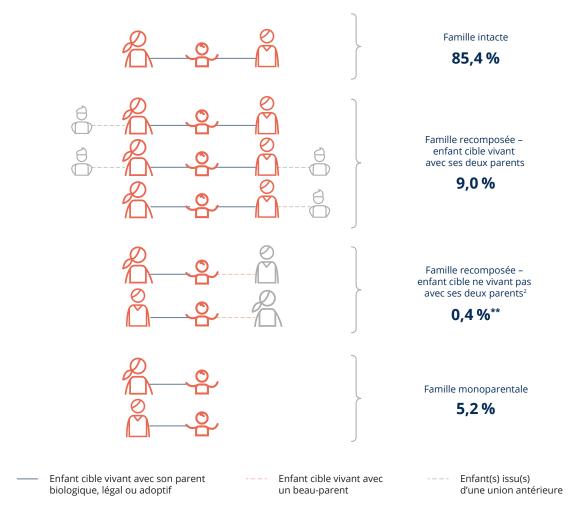
^{2.} La famille pouvait inclure ou non des enfants issus de l'union antérieure du beau-parent.

Parmi les bébés de familles biparentales (intactes ou recomposées), une très faible proportion (0,7 %*) vit avec deux parents du même sexe, la totalité de ces familles étant composée de deux mamans (données non présentées).

Enfin, on estime à 5 % la proportion de bébés qui vivaient dans une famille monoparentale, soit une famille composée d'un seul parent et d'au moins un enfant. Dans la presque totalité des cas (97,7 %), le parent seul était la mère biologique de l'enfant (donnée non présentée). Soulignons que parmi les bébés vivant dans une famille monoparentale, 22,5 % avaient des parents qui formaient un couple, mais qui n'habitaient pas ensemble (donnée non présentée).

Figure 1.1

Type de famille au moment de l'enquête¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

^{1.} Cette typologie décrit uniquement le type de famille dans laquelle vivait l'enfant au moment de l'enquête. Le ménage pouvait inclure d'autres personnes ayant ou non un lien de parenté avec l'enfant, notamment des frères ou des sœurs. Les enfants qui n'habitaient avec aucun parent biologique, adoptif ou légal sont exclus.

^{2.} La famille pouvait inclure ou non des enfants issus de l'union antérieure du beau-parent.

La grande majorité (94,4 %) des bébés vivaient donc avec leurs deux parents biologiques, légaux ou adoptifs à environ 5 mois, ce qui inclut l'ensemble des bébés de familles intactes et la presque totalité des bébés de familles recomposées (donnée non présentée). La presque totalité (99,8 %) des bébés vivaient avec leur mère biologique à cet âge, et le père biologique vivait dans le ménage rencontré dans 93,8 % des cas (données non présentées).

Ainsi, dans le cas d'environ 5,5 % des bébés, un seul parent biologique, légal ou adoptif vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête³ (donnée non présentée). Parmi ces bébés, 93,0 % vivaient à temps plein avec ce parent et 7,0 % vivaient au moins la moitié du temps avec ce parent, mais pas à temps plein⁴ (données non présentées).

Soulignons également qu'à leur naissance, environ 5,3 % des bébés ne vivaient pas avec leurs deux parents (donnée non présentée). Entre leur naissance et l'âge d'environ 5 mois, certains bébés ont vu leurs parents se séparer et d'autres les ont vus renouer. D'autres ont vu leur parent seul entrer en union avec un nouveau conjoint ou une nouvelle conjointe. Au total, environ 2,3 % des bébés avaient déjà vu leur situation familiale changer durant les quelques mois séparant leur naissance de la tenue de l'enquête (donnée non présentée).

Mentionnons enfin que dans le cas d'environ 6,6 % des bébés, d'autres personnes que les membres de la cellule familiale vivaient dans le ménage, par exemple un grand-parent, un membre de la famille élargie, un colocataire, etc. Dans la majorité des cas, il s'agissait d'un grand-parent. En effet, environ 4,8 % des bébés vivaient avec au moins un grand-parent (données non présentées).



FatCamera / iStock

^{3.} Il peut s'agir d'un parent seul ou d'un parent en union avec un nouveau conjoint ou une nouvelle conjointe.

^{4.} Certaines caractéristiques des parents qui ne résident pas dans le ménage rencontré, des pères dans la vaste majorité des cas, ont été recueillies dans l'étude. Toutefois, en raison des taux de non-réponse partielle élevés obtenus à ces questions et parce que les caractéristiques pour lesquelles on dispose de renseignements semblent différer de celles des parents présents dans le ménage rencontré, ces résultats ne sont pas présentés dans cette publication.

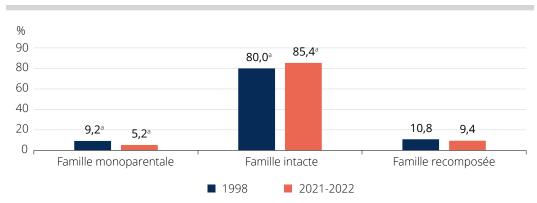
Encadré 1.1

Type de famille : un regard dans le temps

Plus d'une vingtaine d'années après la première édition de l'ELDEQ en 1998, certaines différences sont observées en ce qui concerne le type de famille dans lequel vivaient les bébés à environ 5 mois. En effet, la proportion de bébés vivant dans une famille monoparentale à cet âge est plus faible en 2021-2022 qu'en 1998 (5 % c. 9 %) (figure 1.2). Quant à la proportion de bébés vivant dans une famille intacte, elle est plus élevée en 2021-2022 qu'en 1998 (85 % c. 80 %).

Figure 1.2

Type de famille au moment de l'enquête, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022



- a Pour une catégorie donnée, exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.
- 1. Les enfants qui n'habitaient avec aucun parent biologique, adoptif ou légal sont exclus.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998 ; 2^e édition, 2021-2022.

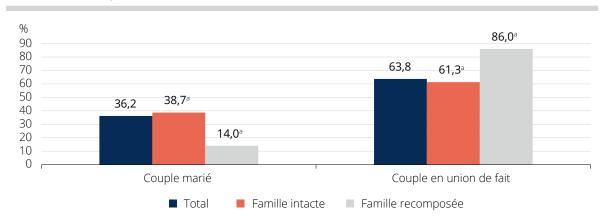
Soulignons également que la proportion de bébés dont le père biologique vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête est plus élevée en 2021-2022 qu'en 1998 (93,5 % c. 90,5 %) (données non présentées).

1.2 Type d'union des parents

Les parents d'environ 36 % des bébés de familles biparentales (intactes ou recomposées) étaient mariés au moment de l'enquête (figure 1.3). Cette proportion est plus élevée chez les bébés de familles intactes que chez ceux de familles recomposées (39 % c. 14 %). Les parents de 64 % des bébés de familles biparentales étaient plutôt en union de fait, une proportion plus élevée cette fois chez les bébés de familles recomposées que chez ceux de familles intactes (86 % c. 61 %).

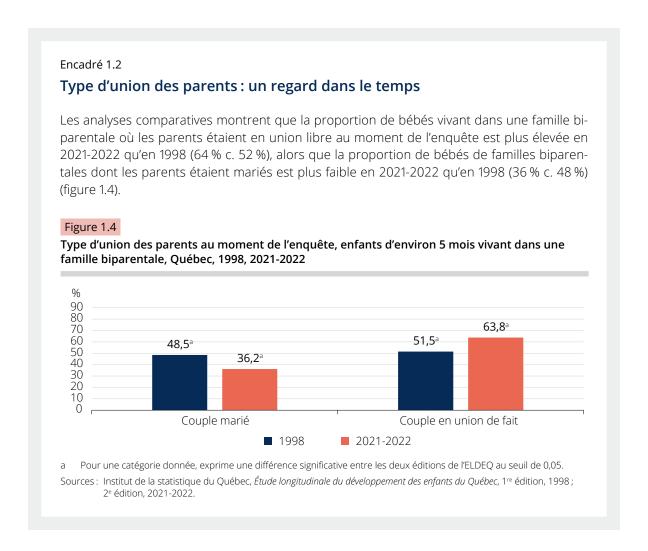
Figure 1.3

Type d'union des parents au moment de l'enquête selon le type de famille, enfants d'environ 5 mois vivant dans une famille biparentale, Québec, 2021-2022



a Pour une catégorie donnée, exprime une différence significative entre les enfants vivant dans une famille intacte et ceux vivant dans une famille recomposée au seuil de 0,05.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2° édition, 2021-2022.



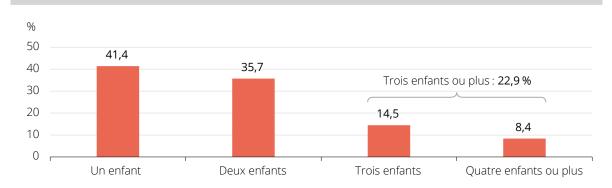
1.3 Caractéristiques des enfants du ménage

Les résultats de l'enquête indiquent que dans le cas d'environ 41% des bébés, aucun autre enfant de 0 à 17 ans ne vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête (figure 1.5). Près de 36 % des bébés vivaient avec un autre enfant, 14 % des bébés habitaient avec deux autres enfants et 8 %, avec au moins trois autres enfants de 0 à 17 ans.

Le ménage d'environ 23 % des bébés comptait donc au total au moins trois enfants de 0 à 17 ans. Cette proportion est plus élevée chez les bébés de familles recomposées (59,6 %) que chez ceux de familles monoparentales (25,2 %) ou intactes (18,7 %) (données non présentées).

Figure 1.5

Nombre total d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans le ménage au moment de l'enquête¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



^{1.} Le nombre total d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans le ménage inclut l'enfant cible, ses frères et sœurs, de même que la demi-fratrie et la fratrie par alliance. Le ménage pouvait aussi inclure des enfants qui n'ont pas de lien fraternel avec l'enfant (personne apparentée ou non) (0,8 %*).

Source : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.



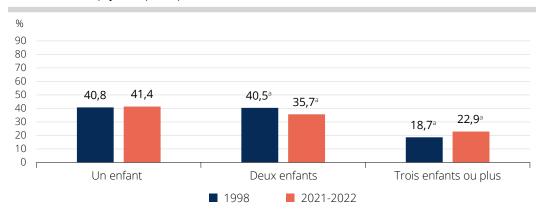
Encadré 1.3

Nombre d'enfants dans le ménage : un regard dans le temps

La proportion de bébés vivant dans un ménage comptant deux enfants de 0 à 17 ans est plus faible en 2021-2022 qu'en 1998 (36 % c. 41 %), alors que la proportion de bébés vivant dans un ménage comptant au moins trois enfants est plus élevée en 2021-2022 qu'en 1998 (23 % c. 19 %) (figure 1.6).

Figure 1.6

Nombre total d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans le ménage au moment de l'enquête¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022



- a Pour une catégorie donnée, exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.
- 1. Le nombre total d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans le ménage inclut l'enfant cible, ses frères et sœurs, de même que la demi-fratrie et la fratrie par alliance. Le ménage pouvait aussi inclure des enfants qui n'ont pas de lien fraternel avec l'enfant (personne apparentée ou non).

Sources: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998; 2^e édition, 2021-2022.

Parmi les bébés qui résidaient avec d'autres enfants au moment de l'enquête, plus de 8 sur 10 (83,2 %) partageaient leur environnement familial avec au moins un autre tout-petit âgé de 5 ans ou moins (données non présentées). Par ailleurs, environ 45 % des bébés qui résidaient avec d'autres enfants vivaient avec au moins un autre enfant rapproché en âge, soit un enfant âgé de 0 à 2 ans (tableau 1.1). Cette proportion est plus élevée chez les bébés de familles intactes (49,6 %) que chez ceux de familles recomposées (27,0 %) ou monoparentales (32,3 %) (données non présentées).

En outre, parmi les bébés qui résidaient avec d'autres enfants, un peu moins du tiers (31%) vivaient avec au moins un autre enfant âgé de 6 à 11 ans et 11 %, avec un ou plusieurs adolescents âgés de 12 à 17 ans.

Tableau 1. 1

Proportion de bébés vivant avec d'autres enfants¹ de divers âges, ensemble des enfants d'environ 5 mois et enfants vivant avec au moins un autre enfant de 0 à 17 ans au moment de l'enquête, Québec, 2021-2022

	Ensemble des bébés	Bébés vivant avec d'autres enfants
		%
Bébés vivant avec au moins un autre enfant de 0 à 2 ans	26,5	45,2
Bébés vivant avec au moins un autre enfant de 3 à 5 ans	28,8	49,2
Bébés vivant avec au moins un autre enfant de 6 à 11 ans	18,0	30,8
Bébés vivant avec au moins un autre enfant de 12 à 17 ans	6,5	11,1

^{1.} La fratrie, la demi-fratrie, la fratrie par alliance et les autres enfants (apparentés ou non) vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête sont inclus.

Note: Le total n'égale pas 100 % en raison du fait que les bébés pouvaient vivre avec des enfants de diverses catégories d'âge.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.

Relevons enfin que parmi l'ensemble des bébés, environ 10,7 % vivaient avec au moins un enfant qui n'avait pas les deux mêmes parents qu'eux (donnée non présentée). À noter que si cette situation touche la vaste majorité (97,4 %) des enfants de familles recomposées, elle touche aussi environ 29,8 % des enfants de familles monoparentales (données non présentées).



LSOphoto / iStock



- 2.1 Âge des parents
- 2.2 Lieu de naissance des parents
- 2.3 Langue parlée le plus souvent à la maison
- 2.4 Scolarité des parents



Ce deuxième chapitre vise à décrire certaines caractéristiques des parents¹. On s'intéresse d'abord à l'âge des mères et des pères, une caractéristique notamment associée au niveau de scolarité et à l'expérience professionnelle des parents (Lavoie 2016; Lavoie et Auger 2023). Le fait d'avoir des parents adolescents serait d'ailleurs lié à l'état de développement des enfants, dans la mesure où les jeunes parents seraient plus susceptibles que les autres de vivre en contexte de défavorisation socioéconomique, et d'être touchés par diverses inégalités sociales et de santé pouvant affecter l'environnement de l'enfant (Thompson 2016).

À l'autre bout du spectre, plus une mère est âgée, plus elle risque de souffrir de complications lors de la grossesse ou de l'accouchement, et plus il y a de risques pour la santé du bébé (p. ex.: risque d'anomalies chromosomiques, de malformations congénitales, de prématurité, de faible poids à la naissance) (Kenny et autres 2013; Morin 2017). Toutefois, la maternité tardive peut aussi présenter des avantages: les mères plus âgées sont plus susceptibles d'avoir une situation stable, notamment sur le plan conjugal, économique et professionnel, ce qui est généralement favorable au développement des enfants (Myrskylä et autres 2017).

Des résultats portant sur les caractéristiques socioculturelles des parents, soit leur lieu de naissance et la langue parlée le plus souvent à la maison, seront ensuite présentés. Les parents nés à l'étranger peuvent être confrontés à des défis d'intégration, certains devant s'adapter à une nouvelle langue ainsi qu'à des valeurs ou à des normes sociales en matière d'éducation des enfants qui peuvent différer de celles de leur culture d'origine. Ce processus d'intégration augmenterait la probabilité de vivre du stress parental (Bornstein et autres 2020).

Souvent liée au lieu de naissance, la langue parlée à la maison est aussi un indicateur pertinent à suivre, puisque les langues auxquelles les enfants sont exposés en bas âge peuvent être associées, entre autres, à leur réussite scolaire. En effet, certaines études ont montré que les enfants qui n'étudient pas dans leur langue maternelle sont plus susceptibles que les autres d'obtenir des scores inférieurs à la moyenne dans différents tests de vocabulaire, de grammaire et d'expression orale (OQLF 2019; Schaars et autres 2019), ou d'être considérés comme vulnérables à la maternelle sur le plan du développement cognitif et langagier et des habiletés de communication (Groleau et Auger 2023; Lavoie 2019). Les relations entre la langue, le lieu de naissance et la réussite scolaire sont toutefois complexes en raison de la grande diversité des origines ethniques et des pays de naissance des personnes immigrantes. À plus long terme, les profils de diplomation des enfants issus de l'immigration semblent varier selon le sous-groupe linguistique, l'origine ethnique et le moment de l'immigration (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 2014; McAndrew 2015).

^{1.} Les termes « parent », « mère » et « père » sont généralement utilisés pour alléger le texte. Par mère, on entend la mère biologique ou tout autre figure maternelle (mère adoptive, conjointe du père, tutrice, mère de famille d'accueil) qui vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête, sauf lorsque précisé autrement. Près de la totalité (99,8 %) des enfants visés vivaient avec leur mère biologique à cet âge. Par père, on entend le père biologique ou légal (93,9 % des bébés) ou toute autre figure paternelle (conjoint de la mère, tuteur, père de famille d'accueil) (0,4 % des bébés) qui vivait dans le ménage rencontré au moment de l'enquête, sauf lorsque précisé autrement. Ainsi, les données sur les mères et les données sur les pères présentées dans ce chapitre portent seulement sur les bébés dont la mère ou le père, le cas échéant, vivaient dans le ménage rencontré au moment de l'enquête et non sur l'ensemble des bébés.

Enfin, nous nous pencherons sur certains résultats en lien avec la scolarité des parents. Le fait de détenir un diplôme d'études postsecondaires serait notamment lié à de meilleures chances d'obtenir un emploi de qualité, et d'avoir une meilleure espérance de vie ou un meilleur état de santé que celui des personnes moins scolarisées (Statistique Canada 2020), conditions qui, encore une fois, teintent l'environnement familial dans lequel évoluent les enfants. En effet, nombreuses sont les études qui ont montré des liens entre le niveau d'éducation des parents, et l'état de développement et la réussite scolaire des enfants (Maggi et autres 2010 ; Desrosiers 2013 ; Lavoie 2019 ; Roy et autres 2019 ; Sow et autres 2022 ; Groleau et Auger 2023).

2.1 Âge des parents

On estime que l'âge moyen des mères et des pères était respectivement de 31,3 ans et de 34,0 ans à la naissance des bébés (données non présentées). Environ 1,1%* des bébés sont nés d'une mère adolescente, c'est-à-dire qui était âgée de moins de 20 ans lorsqu'ils sont nés (tableau 2.1). Les mères de près de 9 % des bébés étaient âgées de 20 à 24 ans à la naissance de leur enfant, celles de 30 % des bébés étaient âgées de 25 à 29 ans et celles de 36 % des bébés, de 30 à 34 ans. Les mères de près d'un bébé sur cinq (19 %) étaient âgées de 35 ans à 39 ans et celles de 4,4 % des bébés avaient 40 ans ou plus.

Soulignons que la proportion de bébés nés d'une mère âgée de moins de 25 ans est plus élevée chez les bébés de familles monoparentales (24,3 %) que chez ceux de familles intactes (9,4 %) ou recomposées (10,7 %*). La proportion de bébés nés d'une mère âgée de 40 ans ou plus est quant à elle plus élevée chez les bébés de familles recomposées (8,3 %*) ou monoparentales (8,4 %*) que chez ceux de familles intactes (3,7 %) (données non présentées).

Mentionnons par ailleurs que les mères biologiques de près d'un bébé sur cinq (19,6 %) ont entamé leur grossesse à un âge avancé, soit à 35 ans ou plus². Plus précisément, les mères d'environ 16,6 % des bébés étaient âgées de 35 à 39 ans au début de la grossesse et celles de 3,1 % des bébés, de 40 ans ou plus (données non présentées).

Du côté des pères, les données indiquent que ceux d'environ 4,5 % des bébés étaient âgés de moins de 25 ans lorsque leur enfant est né (moins de 20 ans : 0,4 %**; 25 à 29 ans : 4,1 %) (tableau 2.1). Les pères de 22 % des bébés étaient âgés de 25 à 29 ans et ceux de 34 % des bébés, de 30 à 34 ans. Enfin, les pères de près du quart des bébés (24 %) étaient âgés de 35 à 39 ans à la naissance de leur enfant et ceux de 16 % étaient âgés de 40 ans ou plus.

^{2.} Le taux de non-réponse partielle pour cette variable est de 5,3 %. Une analyse de biais a été réalisée pour évaluer l'effet de la non-réponse sur les estimations. Les résultats montrent que les bébés pour lesquels nous n'avons pas d'information pour cette variable sont plus nombreux en proportion que les autres à vivre dans un ménage à faible revenu, à vivre dans un ménage comptant au moins deux enfants de 0 à 5 ans et à avoir une mère qui n'a aucun diplôme. Or, ces caractéristiques s'observent en plus grande proportion chez les enfants dont la mère a moins de 35 ans. Il est donc possible que la proportion de bébés dont la mère avait moins de 35 ans au début de la grossesse soit légèrement sous-estimée, et que celle de bébés dont la mère avait 35 ans ou plus soit légèrement surestimée par ricochet.

Tableau 2.1 Âge du parent (mère¹ ou père²) à la naissance de l'enfant, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
	9	6
Moins de 20 ans	1,1 *	0,4**
20 à 24 ans	9,1	4,1
25 à 29 ans	30,4	22,1
30 à 34 ans	36,1	34,3
35 à 39 ans	18,9	23,6
40 ans ou plus	4,4	15,5

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
- 1. Mère biologique ou autre figure maternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique ou autre figure paternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Les résultats de l'enquête montrent également qu'environ 44,1% des bébés sont les premiers-nés de leur mère biologique (donnée non présentée). Plus l'âge maternel à la naissance est élevé, plus cette proportion est faible : elle passe de 85,2 % chez les bébés dont la mère avait moins de 20 ans à 27,8 % chez les bébés dont la mère était âgée de 40 ans ou plus (données non présentées). Pour illustrer les choses sous un autre angle, on estime que les mères de 12,0 % des bébés de premier rang étaient âgées de 35 à 39 ans à la naissance de l'enfant et que celles de 2,8 % d'entre eux avaient 40 ans ou plus (données non présentées).

Ainsi, les mères biologiques de 55,9 % des bébés avaient eu d'autres enfants avant la naissance de l'enfant cible (donnée non présentée). Que disent les résultats de l'enquête concernant l'âge de la mère à la naissance de son premier enfant, que ce soit l'enfant cible ou un enfant plus âgé? On constate que les mères biologiques de 4,4 % des bébés ont eu leur premier enfant avant 20 ans (tableau 2.2). À l'autre bout du spectre, les mères de près d'un bébé sur dix ont eu leur premier enfant entre 35 et 39 ans (8 %), ou à 40 ans ou plus (1,4 %). L'âge moyen des mères biologiques à la naissance de leur premier enfant est estimé à 28,1 ans (donnée non présentée).

Du côté des pères biologiques, on note que ceux d'environ 1,0 %* des bébés ont eu leur premier enfant avant l'âge de 20 ans, et ceux de 7 % des bébés, à l'âge de 40 ou plus. Les pères biologiques étaient âgés en moyenne de 30,7 ans à la naissance de leur premier enfant (donnée non présentée).

Tableau 2.2 Âge du parent (mère¹ ou père²) au premier enfant, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
		%
Moins de 20 ans	4,4	1,0*
20 à 24 ans	18,9	9,6
25 à 29 ans	39,5	32,3
30 à 34 ans	27,4	34,7
35 à 39 ans	8,3	15,4
40 ans ou plus	1,4	7,0

- Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
- 1. Mère biologique vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2° édition, 2021-2022.

Encadré 2.1

Âge des parents : un regard dans le temps

Les mères et les pères étaient en moyenne plus âgés à la naissance de l'enfant lors de la deuxième édition de l'ELDEQ qu'à la première. En effet, alors que l'âge moyen des mères biologiques des enfants nés en 1997-1998 était de 28,9 ans, celui-ci se situait à 31,3 ans chez les mères biologiques des enfants nés en 2020-2021 (données non présentées). Chez les pères biologiques, l'âge moyen est passé de 32,0 ans à la fin des années 1990 à 34,0 ans au début des années 2020 (données non présentées).

Plus précisément, la proportion de bébés nés de mères âgées de moins de 20 ans est passée de 3,9 % lors de la première édition de l'ELDEQ à 1,1 %* lors de la deuxième édition, et la proportion de bébés nés de mères âgées de 20 à 24 ans est passée de 22 % à 9 % (tableau 2.3). Les bébés nés en 2020-2021 étaient proportionnellement plus nombreux que ceux nés en 1997-1998 à avoir une mère âgée de 35 à 39 ans (19 % c. 11 %) ou de 40 ans ou plus (4,4 % c. 2,0 %*) lorsqu'ils sont nés.

Tableau 2.3

Âge de la mère biologique à la naissance de l'enfant, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022

	1998	2021-2022	
		%	
Moins de 20 ans	3,9	a 1,1*	r a
20 à 24 ans	21,7	a 9,1	а
25 à 29 ans	30,2	30,5	
30 à 34 ans	31,2	a 36,1	а
35 à 39 ans	10,9	a 18,9	а
40 ans ou plus	2,0*	a 4,4	а

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998 ; 2^e édition, 2021-2022.

Les résultats comparatifs portant sur l'âge de la mère au premier enfant vont dans le même sens. En effet, la proportion de bébés dont la mère biologique a eu son premier enfant avant l'âge de 20 ans était de 11 % lors de la première édition de l'étude, une proportion plus élevée que celle observée lors de la deuxième édition (4,4 %) (tableau 2.4). Les mères biologiques d'environ 30 % des bébés nés à la fin des années 1990 ont eu leur premier enfant dans la première moitié de la vingtaine, une proportion plus élevée que celle observée chez les mères des bébés nés au début des années 2020 (19 %). Les mères biologiques de 8 % des bébés nés en 2020-2021 ont eu leur premier enfant entre 35 et 39 ans ; cette proportion est de seulement 4 % chez les mères de bébés nés en 1997-1998.

Suite à la page 38

a Exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.

Tableau 2.4
Âge de la mère biologique au premier enfant, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022

	1998	1998 2021-2022		
		%		
Moins de 20 ans	11,2	a	4,4 a	
20 à 24 ans	30,0	a 1	18,9 a	
25 à 29 ans	35,0	a 3	39,5 ª	
30 à 34 ans	18,1	a 2	27,4 a	
35 à 39 ans	4,0	а	8,3 a	
40 ans ou plus	1,8	*	1,4	

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Sources: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998; 2^e édition, 2021-2022.

Les résultats des analyses comparatives entre les deux éditions de l'ELDEQ montrent également que les pères biologiques étaient globalement plus âgés à la naissance de l'enfant lors de la deuxième édition de l'étude que lors de la première édition. En effet, les pères biologiques de 10 % des bébés nés en 1997-1998 étaient âgés de moins de 25 ans à la naissance de l'enfant et ceux de 28 % étaient âgés de 25 à 29 ans. Ces proportions sont respectivement descendues à 4,4 % et à 22 % chez les pères des bébés nés en 2020-2021 (tableau 2.5). La proportion de bébés dont le père biologique était âgé de 35 à 39 ans et celle de bébés dont le père était âgé de 40 ans ou plus à la naissance de l'enfant cible étaient plus élevées au début des années 2020 qu'à la fin des années 1990 (24 % c. 20 % et 16 % c. 8 % respectivement).

Tableau 2.5 Âge du père biologique à la naissance de l'enfant, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022

	19	98	2	021-2022
			9	6
Moins de 25 ans	1	0,2	а	4,4 a
25 à 29 ans	2	7,6	а	22,2 a
30 à 34 ans	3	4,4		34,3
35 à 39 ans	2	0,2	а	23,6 a
40 ans ou plus		7,5	а	15,5 ª

a Exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.

Sources: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998; 2^e édition, 2021-2022.

Exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.

2.2 Lieu de naissance des parents

L'enquête révèle que les mères d'environ 71% des bébés sont nées au Québec (tableau 2.6). Les mères du quart (26 %) des bébés sont nées à l'extérieur du Canada; le tiers de ces bébés (34 %) ont une mère qui réside au Canada depuis moins de 5 ans (tableau 2.7).

Les données sur le pays d'origine des mères illustrent bien la diversité de la population visée par l'ELDEQ 2. En effet, parmi les bébés dont la mère est née à l'étranger, les mères d'environ 22,0 % d'entre eux sont nées en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient, celles de 24,7 % d'entre eux en Afrique subsaharienne, celles de 16,4 % en Amérique du Sud, celles de 12,7 % en Europe, celles de 4,0 % en Europe de l'Est et celles de 16,2 % dans un pays d'Asie (données non présentées).

On estime à 70 % la proportion de bébés dont le père est né au Québec (tableau 2.6). Près de 28 % des bébés ont un père né à l'étranger ; 30 % de ces bébés ont un père qui réside au Canada depuis moins de 5 ans (tableau 2.7).

On observe également une diversité de pays d'origine chez les pères des bébés nés à l'extérieur du Canada. Parmi les bébés dont le père est né à l'étranger, les pères d'environ 23,9 % d'entre eux sont nés en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient, ceux de 22,4 % sont nés en Afrique subsaharienne, ceux de 17,5 % en Amérique du Sud, ceux de 15,5 % en Europe, ceux de 3,6 %* en Europe de l'Est et ceux de 12,0 % dans un pays d'Asie (données non présentées).

Tableau 2.6 Lieu de naissance du parent (mère¹ ou père²), enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
		%
Québec	71,4	69,5
Ailleurs au Canada	2,7	2,5
Extérieur du Canada	25,9	28,0

- 1. Mère biologique ou autre figure maternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique ou autre figure paternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Tableau 2.7

Nombre d'années depuis lesquelles le parent (mère¹ ou père²) est au Canada, enfants d'environ 5 mois dont le parent (mère ou père) est né à l'extérieur du Canada, Québec, 2021-2022

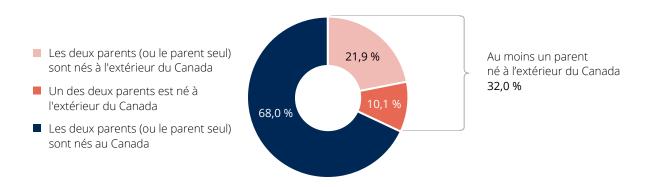
	Mère	Père³
	%	
Moins de 5 ans	34,2	30,2
Entre 5 ans et moins de 10 ans	32,2	27,4
Entre 10 ans et moins de 15 ans	14,9	17,5
15 ans et plus	18,6	24,9

- 1. Mère biologique ou autre figure maternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique ou autre figure paternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 3. Le taux de non-réponse partielle pour cette variable est de 5,3 %. Les analyses réalisées ne permettent toutefois pas de conclure quant au sens du biais, mais le risque est jugé relativement faible.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Les résultats de l'enquête montrent également que les deux parents (ou le parent seul) d'environ deux bébés sur trois (68 %) sont nés au Canada (figure 2.1). Dans le cas d'environ 10 % des bébés, un des deux parents est né à l'étranger et dans celui de 22 % des bébés, les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'étranger. Ainsi, près du tiers (32 %) des bébés vivent dans une famille où au moins un parent (ou le parent seul) est né à l'extérieur du Canada.

Figure 2.1
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



1. Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit du lieu de naissance des figures parentales vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2° édition, 2021-2022.

2.3 Langue parlée le plus souvent à la maison

Au moment de l'enquête, la majorité (71%) des bébés vivaient avec des parents (ou un parent seul)³ qui parlaient le plus souvent français à la maison, 7 % avec des parents (ou un parent seul) parlant le plus souvent l'anglais et 8 %, avec des parents (ou un parent seul) parlant le plus souvent une autre langue que l'anglais ou le français (tableau 2.8). Certains enfants (14 %) habitaient dans une famille où on parlait le plus souvent plusieurs langues à la maison, dont le français et l'anglais (4,9 %) ou le français et une autre langue (6,1 %). À titre indicatif, parmi les autres langues mentionnées par les parents, on trouve notamment l'arabe, l'espagnol, le créole, le kabyle, le mandarin, le russe et le persan.

^{3.} Il s'agit ici d'un indicateur qui combine les langues parlées le plus souvent à la maison par les deux figures parentales vivant dans le ménage rencontré, ou par le parent seul, le cas échéant.

Tableau 2.8

Langue parlée le plus souvent à la maison par les parents (ou le parent seul)¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	%
Français	71,3
Anglais	6,9
Autre langue	7,5
Français et anglais	4,9
Français, anglais et autres langues	1,4
Français et autres langues	6,1
Anglais et autres langues	2,0

^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit de la langue parlée le plus souvent à la maison par les figures parentales vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

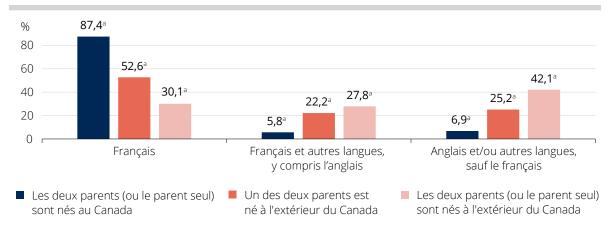
Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2° édition, 2021-2022.

Ainsi, pour environ 16,4 % des bébés, le français n'était pas l'une des langues parlées le plus souvent à la maison (donnée non présentée). Sans surprise, le lieu de naissance des parents est lié à la langue parlée le plus souvent à la maison. Comme l'indique la figure 2.2, la proportion de bébés vivant dans une famille où cette langue est le français est plus élevée chez les bébés dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada (87 %) que chez ceux dont l'un des deux parents est né à l'extérieur du Canada (53 %) et que chez ceux dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada (30 %).

Les bébés dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada sont proportionnellement plus nombreux que les autres à vivre dans une famille où le français ne faisait pas partie des langues le plus souvent parlées à la maison (42 %). Ils sont suivis des bébés dont l'un des deux parents est né à l'étranger (25 %).

Figure 2.2

Langue parlée le plus souvent à la maison par les parents (ou le parent seul)¹ selon le lieu de naissance des parents, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



a Pour une catégorie donnée, exprime une différence significative selon le lieu de naissance des parents (ou du parent seul) au seuil de 0,05.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.

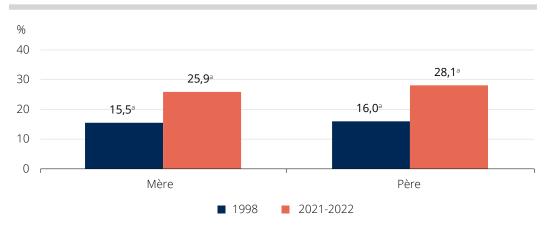
^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit de la langue parlée le plus souvent à la maison par les figures parentales vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Encadré 2.2

Caractéristiques socioculturelles des parents : un regard dans le temps

En 1998, la proportion de bébés ayant une mère biologique née à l'extérieur du Canada était estimée à environ 15 %; cette proportion a grimpé à 26 % en 2021-2022 (figure 2.3). Même constat chez les pères : la proportion de bébés ayant un père biologique né à l'extérieur du Canada est plus élevée en 2021-2022 qu'en 1998 (28 % c. 16 %).

Figure 2.3
Proportion de bébés dont le parent biologique (mère ou père) est né à l'extérieur du Canada, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022



Exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998 ; 2^e édition, 2021-2022.

Quant à la langue parlée le plus souvent à la maison, les résultats des analyses comparatives indiquent notamment que la proportion de bébés vivant dans une famille où le français est la langue parlée le plus souvent à la maison par les parents (ou le parent seul) était plus faible en 2021-2022 qu'elle ne l'était en 1998 (71 % c. 75 %) (tableau 2.9). Une baisse est également observée du côté de la proportion de bébés vivant dans une famille où l'anglais est la langue parlée le plus souvent à la maison (10 % en 1998 c. 7 % en 2021-2022). La proportion de bébés dont les parents (ou le parent seul) parlent le plus souvent le français et l'anglais à la maison et la proportion de bébés vivant dans une famille où l'on parle le plus souvent le français et une autre langue ou le français, l'anglais et une autre langue sont plus élevées en 2021-2022 qu'en 1998 (4,9 % c. 3,5 % et 7 % c. 1,5 %* respectivement).

Suite à la page 43

Tableau 2.9

Langue parlée le plus souvent à la maison par les parents (ou le parent seul)¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022

	1998	2021-2022
		%
Français	75,1	71,3 ª
Anglais	10,1	6,9 a
Autre langue	8,1	7,5
Français et anglais	3,5	4,9 a
Français, anglais et autre langue ou français et autre langue	1,5 * 3	7,4 a
Anglais et autre langue	1,7*	2,0

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- a Exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.
- 1. Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit de la langue parlée le plus souvent à la maison par les figures parentales vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Sources: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998; 2^e édition, 2021-2022.

2.4 Scolarité des parents

Une proportion importante de bébés nés en 2020-2021 ont des parents ayant obtenu un diplôme post-secondaire (tableau 2.10). En effet, les mères d'environ la moitié des bébés (49 %) possèdent un diplôme de niveau universitaire, soit de premier cycle (30 %), soit des cycles supérieurs (19 %) (voir l'encadré 2.3). La proportion de bébés dont la mère possède un diplôme de niveau universitaire est plus élevée chez les bébés de familles intactes (53,6 %) que chez ceux de familles recomposées (25,9 %) ou monoparentales (20,4 %) (données non présentées). De plus, les mères d'environ un bébé sur cinq (20 %) ont tout au plus un diplôme de niveau collégial et celles d'un bébé sur quatre (24 %), un diplôme de niveau secondaire. Les mères d'environ 6 % des bébés n'ont aucun diplôme.

Du côté des pères, ceux de 38 % des bébés détiennent un diplôme de niveau universitaire, soit de premier cycle (23 %), soit des cycles supérieurs (15 %), et les pères d'environ 17 % des bébés ont tout au plus un diplôme de niveau collégial. On estime par ailleurs que les pères de 36 % des bébés ont un diplôme de niveau secondaire comme plus haut diplôme, et que ceux de 9 % des bébés n'ont aucun diplôme.

Soulignons que les bébés sont plus susceptibles de vivre avec un parent (mère ou père) détenant un diplôme de niveau universitaire si ce parent est né à l'extérieur du Canada, ou si celui-ci était âgé de 30 à 34 ans, de 35 à 39 ans ou de 40 ans ou plus au moment de l'enquête (données non présentées).

Encadré 2.3

Le plus haut diplôme obtenu par les parents

Les parents ont été interrogés sur le plus haut diplôme qu'ils ont obtenu. Les différents types de diplôme ont été classés en cinq catégories de la façon suivante :

- aucun diplôme;
- diplôme de niveau secondaire : inclut le diplôme d'études secondaires (DES), le certificat ou le diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle ;
- diplôme de niveau collégial : inclut le diplôme d'études collégiales (DEC), l'attestation d'études collégiales (AEC) et le certificat d'études collégiales (CEC) ;
- diplôme de niveau universitaire de premier cycle : inclut le baccalauréat, et les attestations, les certificats et les diplômes de premier cycle ;
- diplôme de niveau universitaire des cycles supérieurs : inclut les certificats et les diplômes supérieurs au baccalauréat, la maîtrise, le doctorat, etc.

Lorsque cet indicateur est utilisé en variable de croisement, les deux dernières catégories sont généralement regroupées pour former une catégorie « diplôme de niveau universitaire ».

Tableau 2.10
Plus haut diplôme obtenu par le parent (mère¹ ou père²), enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
	%	
Aucun diplôme	6,5	9,1
Diplôme de niveau secondaire	24,3	36,2
Diplôme de niveau collégial	19,9	17,1
Diplôme de niveau universitaire de premier cycle	30,2	22,7
Diplôme de niveau universitaire de cycles supérieurs	19,1	14,9

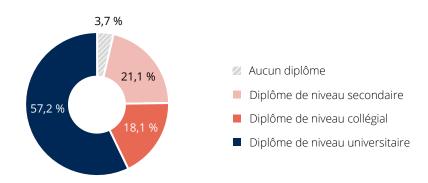
^{1.} Mère biologique ou autre figure maternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.

^{2.} Père biologique ou autre figure paternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Lorsqu'on combine les informations sur le plus haut diplôme obtenu par le parent répondant et sur celui de son conjoint ou de sa conjointe, le cas échéant, on constate qu'une faible proportion (3,7 %) de bébés vivait dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) n'ont aucun diplôme (figure 2.4). Dans le cas de 57 % des bébés, au moins un des parents (ou le parent seul) de la famille possède un diplôme de niveau universitaire. Le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents est de niveau collégial pour 18 % des bébés et de niveau secondaire pour 21 % des bébés.

Figure 2.4
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



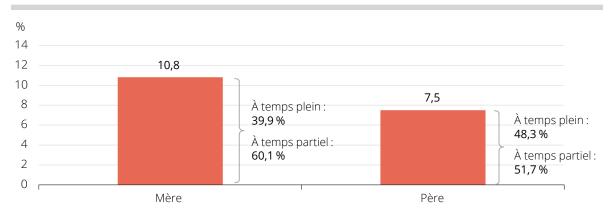
^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit du plus haut diplôme obtenu par l'une ou l'autre des figures parentales vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.

Soulignons qu'au moment de l'enquête, les mères d'environ 11 % des bébés suivaient un programme d'études (figure 2.5). Cette proportion est plus élevée chez les bébés de mères monoparentales (17,2 %) que chez ceux de familles intactes (10,7 %) ou recomposées (8,6 %*) (données non présentées). Parmi les bébés dont la mère était aux études, 60 % avaient une mère aux études à temps partiel et 40 %, une mère aux études à temps plein.

Au moment de l'enquête, les pères d'environ 8 % des bébés étaient aux études. Parmi les bébés dont le père était aux études, 52 % avaient un père aux études à temps partiel et 48 %, un père aux études à temps plein.

Figure 2.5
Proportion de bébés dont le parent (mère¹ ou père²) suivait un programme d'études au moment de l'enquête, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



- 1. Mère biologique ou autre figure maternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique ou autre figure paternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.



filadendron / iStock



- 3.1 Sources de revenus
- 3.2 Niveau de revenu du ménage
- 3.3 Manque d'argent pour couvrir les besoins de base
- 3.4 Répercussions de la pandémie sur les revenus du ménage
- 3.5 Congé parental
- 3.6 Emploi des parents
- 3.7 Répercussions de la pandémie sur la situation d'emploi des parents



La situation économique des familles est un facteur central dont il importe de tenir compte lorsqu'on s'intéresse au milieu de vie des enfants et à leur état de développement. En effet, des études ont montré que les enfants vivant en situation de défavorisation économique seraient plus susceptibles que les autres de manquer de stimulation durant la petite enfance et de vivre un niveau élevé de stress, ce qui pourrait affecter leur état de développement cognitif, émotionnel ou physique (Desrosiers et autres 2016 ; ASPC 2018 ; Hoff et autres 2019 ; McEwen et McEwen 2017, Sow et autres 2022). Les résultats de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle, menée en 2017

et en 2022, ont d'ailleurs révélé que les enfants de maternelle vivant dans un ménage à faible revenu sont plus susceptibles que les enfants vivant dans un ménage mieux nanti d'être vulnérables dans presque tous les domaines de développement mesurés, et ce, même lorsqu'on tient compte d'autres facteurs (Lavoie 2019; Groleau et Auger 2023).

Si la précarité économique peut affecter le bien-être des enfants, c'est notamment parce qu'elle touche leurs parents et leur environnement. Le fait d'avoir des difficultés financières peut notamment engendrer de l'insécurité alimentaire, limiter la participation des parents et des enfants à des activités sportives, sociales ou culturelles, ou encore affecter la qualité de leur logement. Le stress causé par ces difficultés financières peut avoir une incidence sur la santé physique et mentale des parents et, par conséquent, limiter leur capacité à s'engager auprès de leurs enfants. Certains parents doivent même cumuler les emplois pour joindre les deux bouts, ce qui limite le temps qu'ils peuvent consacrer à leurs enfants.

Le travail occupe d'ailleurs une place centrale dans la vie des parents, ceux-ci y consacrant une bonne partie de leur temps actif. La conciliation travail-famille qui en découle peut ainsi entraîner d'importants défis. Au Québec, l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)¹ en janvier 2006 a permis de faciliter cette conciliation pour les parents durant la première année de vie de leur enfant. En soutenant financièrement les parents d'un enfant nouvellement né ou adopté, le RQAP favorise la prise de congés parentaux plus longs, et ce, tant chez les mères que chez les pères (CGAP 2023).

Dans le chapitre qui suit, on présente différents indicateurs de la situation économique des familles des bébés d'environ 5 mois. On s'attarde d'abord aux sources de revenus et au niveau de revenu du ménage. Ensuite, on porte notre attention sur les familles qui manquent d'argent pour répondre à certains de leurs besoins de base et sur les répercussions de la pandémie sur le revenu des ménages. Puis, on présente quelques résultats liés au congé parental et à la situation d'emploi des parents au moment de l'enquête. Le chapitre se conclut par la présentation de quelques données sur les répercussions de la pandémie sur la situation d'emploi des parents.

^{1.} Pour plus de détails sur le RQAP, consulter le site Web suivant : Régime québécois d'assurance parentale.

3.1 Sources de revenus

La vaste majorité des bébés vivaient dans un ménage où au moins une personne a touché des revenus d'emploi ou de travail autonome (96 %), a reçu des prestations du Régime québécois d'assurance parentale (91 %) ou a reçu des allocations familiales québécoises ou canadiennes² (94 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3.1). On note également que les membres du ménage de 33 % des bébés ont eu comme source de revenus des indemnités d'accident du travail³. Les membres du ménage d'environ un bébé sur cinq comptaient parmi leurs sources de revenus les prestations liées à la crise de la COVID-19 (p. ex. : la Prestation canadienne d'urgence [PCU]) (22 %) ou les prestations de l'assurance-emploi (22 %). Enfin, l'aide sociale ou la solidarité sociale était l'une des sources de revenu du ménage de 3,2 % des bébés.

La majorité (88 %) des bébés vivaient dans un ménage dont la principale source de revenus au cours de 12 mois précédant l'enquête était des revenus d'emploi (travail salarié ou autonome). Environ 4,9 % des bébés vivaient dans un ménage ayant tiré principalement ses revenus des prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et 2 % des bébés, dans un ménage dont la principale source de revenus était les indemnités d'accident de travail.

Tableau 3.1

Sources de revenus et principale source de revenus du ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Sources de revenus¹	Principale source de revenus	
	%		
Revenu d'emploi (travail salarié ou travail autonome)	96,1	87,6	
Prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	91,5	4,9	
Indemnités d'accident du travail	33,4	2,0	
Allocation famille ou allocation canadienne pour enfant	93,7	1,3	
Aide sociale ou solidarité sociale ou suppléments de revenu	3,2	1,2	
Prestations liées à COVID-19	22,1	1,0*	
Prestations d'assurance-emploi	21,9	0,8*	
Autres ²	27,8	1,2	

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

^{1.} Le total n'égale pas 100 % en raison du fait que les parents pouvaient déclarer plus d'une source de revenus.

^{2.} La catégorie « autres » inclut les pensions alimentaires, les dividendes et intérêts, les pensions et les régimes de retraite et d'autres sources de revenus (revenus de location, bourses d'études, etc.).

^{2.} Y compris le supplément pour enfant handicapé (gouvernement du Québec) ou la prestation pour enfants handicapés (gouvernement du Canada).

^{3.} Les indemnités versées dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger de la CNESST sont incluses.

3.2 Niveau de revenu du ménage

À lui seul, le revenu n'est pas suffisant pour établir si un ménage se trouve en situation de précarité économique ou s'il est plutôt bien nanti. Pour ce faire, il faut notamment tenir compte du nombre de personnes qui composent le ménage. Créé à partir de la mesure de faible revenu (MFR), l'indicateur du niveau de revenu du ménage utilisé dans les analyses qui suivent tient compte de cette variable (voir l'encadré 3.1).

Encadré 3.1

Niveau de revenu du ménage

L'indicateur de revenu utilisé dans ce rapport est un indicateur basé sur la mesure de faible revenu (MFR), une mesure relative qui est déterminée à l'aide du revenu avant impôt¹ de tous les membres d'un ménage et du nombre de personnes qui composent ce ménage. L'ajustement du revenu permet de tenir compte du fait que les ménages comptant un plus grand nombre de personnes ont davantage de besoins de base, mais que l'ajout d'une personne dans un ménage nombreux permet de réaliser des économies d'échelle².

Pour une personne vivant seule, la mesure de faible revenu correspond à un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian « ajusté » des Québécoises et Québécois pour une année donnée. En 2020, le revenu individuel médian ajusté avant impôt était de 55 608 \$. Les ménages ne comptant qu'une seule personne et dont le revenu était inférieur à 27 804 \$ sont donc considérés comme étant à faible revenu selon la MFR. Quant aux ménages de deux personnes ou plus, ils sont considérés comme étant à faible revenu lorsque leur revenu est inférieur au produit de la multiplication de 27 804 \$ par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage.

Afin de mieux nuancer les résultats portant sur les ménages qui ne sont pas à faible revenu selon la MFR, l'indicateur de revenu retenu dans cette publication compte quatre catégories (tableau 3.2):

- 1. Ménage à faible revenu : le revenu est sous le seuil de la mesure de faible revenu ;
- 2. Ménage à revenu moyen-faible : le revenu est égal ou supérieur au seuil de la mesure de faible revenu, mais inférieur à deux fois le seuil ;
- 3. Ménage à revenu moyen-élevé : le revenu est égal ou supérieur au double du seuil, mais inférieur à trois fois le seuil ;
- 4. Ménage à revenu élevé : le revenu est égal ou supérieur à trois fois le seuil.

Suite à la page 51

^{1.} Dans l'enquête, les données sur le revenu ont été recueillies à partir d'une question unique, ce qui engendre généralement une sous-estimation du revenu total du ménage et, par conséquent, une surestimation de la proportion de bébés vivant dans un ménage à faible revenu.

^{2.} Pour plus d'information sur la MFR, consulter la page Web de Statistique Canada suivante : www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2012002/lim-mfr-fra.htm.

Tableau 3.2	
	revenu des ménages (avant impôt) correspondant à chaque catégorie
de l'indicate	ur du niveau de revenu¹, selon la taille du ménage

Taille du ménage	Faible revenu	Revenu moyen-faible	Revenu moyen-élevé	Revenu élevé
2	Moins de 39 321 \$	De 39 321 \$ à moins de 78 642 \$	De 78 642 \$ à moins de 117 963 \$	117 963 \$ et plus
3	Moins de 48 158 \$	De 48 158 \$ à moins de 96 316 \$	De 96 316 \$ à moins de 144 474 \$	144 474 \$ et plus
4	Moins de 55 608 \$	De 55 608 \$ à moins de 111 216 \$	De 111 216 \$ à moins de 166 824 \$	166 824 \$ et plus
5	Moins de 62 172 \$	De 62 172 \$ à moins de 124 344 \$	De 124 344 \$ à moins de 186 516 \$	186 516 \$ et plus
6	Moins de 68 106 \$	De 68 106 \$ à moins de 136 212 \$	De 136 212 \$ à moins de 204 318 \$	204 318 \$ et plus
7	Moins de 73 562 \$	De 73 562 \$ à moins de 147 124 \$	De 147 124 \$ à moins de 220 686 \$	220 686 \$ et plus
8	Moins de 78 642 \$	De 78 642 \$ à moins de 157 284 \$	De 157 284 \$ à moins de 235 926 \$	235 926 \$ et plus
	/8 642 \$	moins de 157 284 \$	moins de 235 926 \$	235 926 \$ et plus

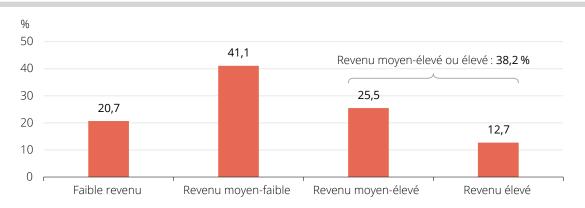
^{1.} Cet indicateur est basé sur la mesure de faible revenu (MFR) (seuils de 2020).

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et Enquête canadienne sur le revenu, fichiers maîtres. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

On estime dans l'enquête qu'un bébé sur cinq (21%) vivait dans un ménage à faible revenu au moment de l'enquête (figure 3.1). Deux bébés sur cinq (41%) vivaient dans un ménage dont le revenu est considéré comme moyen-faible et environ 38 %, dans un ménage dont le revenu est considéré comme moyen-élevé (25%) ou élevé (13%).

Figure 3.1

Niveau de revenu du ménage, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



Source : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Certains bébés sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans un ménage à faible revenu. C'est le cas des bébés nés de mères âgées de moins de 25 ans (40 %), qui sont suivis de ceux nés de mères âgées de 40 ans ou plus (30 %) (tableau 3.3). Les bébés sont aussi plus nombreux en proportion à vivre dans un ménage à faible revenu lorsque leur famille compte deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (43 %) que lorsque leur famille compte un (19 %) ou deux parents (ou un parent seul) nés au Canada (14 %).

La proportion de bébés vivant dans un ménage à faible revenu est aussi plus élevée chez ceux dont la famille compte au moins trois enfants de moins de 18 ans (36 %) que chez ceux dont la famille ne compte que deux enfants (20 %), ou un seul (13 %).

Les résultats mettant en lien le niveau de revenu du ménage et le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents indiquent que moins ce diplôme est élevé, plus les bébés sont nombreux en proportion à vivre dans un ménage à faible revenu. La proportion passe de 12 % chez les bébés dont la famille compte au moins un parent diplômé universitaire à 67 % chez les bébés vivant dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) n'ont aucun diplôme. À l'inverse, plus ce diplôme est élevé, plus les bébés sont susceptibles de vivre dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé.

On note enfin que la proportion de bébés résidant dans un ménage à faible revenu est nettement plus élevée chez ceux de familles monoparentales (72 %) que chez ceux de familles intactes (16 %) ou recomposées (33 %).



WavebreakmediaMicro / Adobe Stock

Tableau 3.3

Niveau de revenu du ménage selon certaines caractéristiques des parents et des familles¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

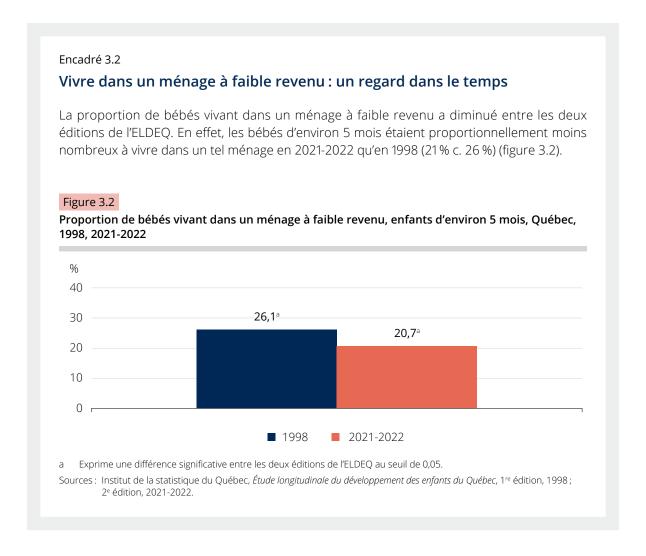
	Faible revenu		Revenu n-faible	m	Revenu oyen-élevé ou élevé	
			%			
Total	20,7		41,1		38,2	
Âge de la mère à la naissance de l'enfant						
Moins de 25 ans	40,1	a,b	47,9	a,b,c	12,0	a,b,c,d
25 à 29 ans	17,9	a	45,4	d,e	36,7	a,e
30 à 34 ans	15,6	b	37,8	a,d	46,6	b,e,f,g
35 à 39 ans	21,9	a,b	37,5	b,e	40,6	c,f,h
40 ans ou plus	29,9	a,b	39,1	С	31,0	d,g,h
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)						
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	13,7	а	42,8	a,b	43,5	а
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du	19,0	а	35,7	a	45,3	b
Canada	42,7	а	38,8	b	18,5	a,b
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents						
Aucun diplôme	67,1	a	30,2	a,b	2,7**	а
Diplôme de niveau secondaire	36,2	a	50,8	a,c	12,9	а
Diplôme de niveau collégial	19,1	a	52,3	b,d	28,6	а
Diplôme de niveau universitaire	11,7	а	34,8	c,d	53,5	а
Type de famille						
Famille intacte	16,2	а	41,6	a	42,2	а
Famille recomposée	33,4	а	46,8	b	19,8	а
Famille monoparentale	71,6	a	22,2	a,b	6,1 **	а
Nombre d'enfants de 0 à 17 ans						
Un enfant	13,3	а	36,2	a,b	50,5	a
Deux enfants	19,6	a	43,2	a	37,2	а
Trois enfants ou plus	35,8	a	46,8	b	17,4	а

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

a-h Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques des parents et de la famille du ménage rencontré.



3.3 Manque d'argent pour couvrir les besoins de base

Environ 7,9 % des bébés vivaient dans une famille ayant manqué d'argent pour acheter de la nourriture au cours des 12 mois précédant l'enquête, que ce soit un peu (7 %) ou de façon assez ou très importante (1,2 %) (tableau 3.4). La proportion de bébés vivant dans une famille ayant manqué d'argent (un peu ou de façon assez ou très importante) pour couvrir ses autres besoins de base s'élève à :

- 11,1 % pour le loyer ou l'hypothèque;
- 7,6 % pour l'électricité, le chauffage ou l'eau chaude;
- 3,7 % pour les médicaments;
- 14,4 % pour les autres dépenses importantes comme les vêtements, le transport, etc.

Tableau 3.4

Besoins de base pour lesquels la famille a manqué ou non d'argent au cours des 12 mois précédant l'enquête¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	La famille n'a pas manqué d'argent	La famille a manqué un peu d'argent	La famille a manqué d'argent de façon assez ou très importante
		%	
Payer le loyer ou l'hypothèque	88,9	8,8	2,3
Payer l'électricité, le chauffage ou l'eau chaude	92,4	6,1	1,5
Acheter de la nourriture	92,1	6,7	1,2
Acheter des médicaments	96,3	2,8	0,9*
Payer d'autres dépenses importantes (habillement, transport, etc.)	85,6	11,7	2,7

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Encadré 3.3

Nombre de besoins de base pour lesquels les familles ont manqué d'argent

Un indicateur a été créé à partir des cinq questions portant sur le fait de manquer d'argent pour couvrir les besoins de base de la famille. Pour créer cet indicateur, les choix de réponse « a manqué un peu d'argent », « a manqué d'argent de façon assez importante » et « a manqué d'argent de façon très importante » ont d'abord été regroupés pour chacun des cinq items.

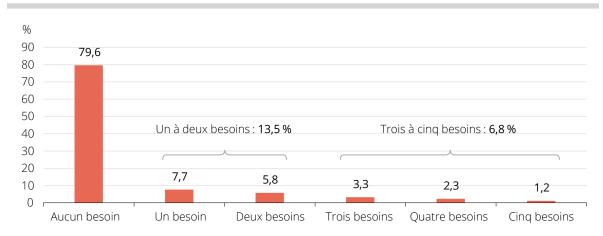
Ensuite, le nombre d'îtems pour lesquels les parents ont dit avoir manqué d'argent a été calculé. On a ainsi obtenu le nombre de besoins de base pour lesquels la famille a manqué d'argent au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce nombre variant de 0 à 5.

^{1.} Selon la perception du répondant principal ou de la répondante principale à l'enquête. Dans la majorité (96,8 %) des cas, il s'agit de la mère biologique.

Lorsqu'on cumule le nombre de besoins de base pour lesquels les familles ont manqué d'argent au cours des 12 mois précédant l'enquête (voir l'encadré 3.3), on remarque que quatre bébés sur cinq (80 %) vivaient dans une famille qui n'a pas manqué d'argent pour couvrir les cinq besoins de bases mesurés dans l'enquête (figure 3.3). La famille de près de 14 % des bébés a manqué d'argent pour couvrir un ou deux de ses besoins de base et celle de 7 % des bébés en a manqué pour couvrir au moins trois des cinq besoins mesurés.

Figure 3.3

Nombre de besoins de base pour lesquels la famille a manqué d'argent au cours des 12 mois précédant l'enquête¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



1. Selon la perception du répondant principal ou de la répondante principale à l'enquête. Dans la majorité (96,8 %) des cas, il s'agit de la mère biologique.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

La proportion de bébés dont la famille a manqué d'argent pour couvrir au moins trois de ses besoins de base au cours des 12 mois précédant l'enquête est plus élevée chez les bébés vivant dans un ménage à faible revenu (19 %) que chez ceux vivant dans un ménage à revenu moyen-faible (6 %) ou à revenu moyen-élevé ou élevé (0,9 %*) (tableau 3.5). Cette proportion est aussi plus élevée chez les bébés vivant dans une famille :

- comptant deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (14 %);
- composée de deux parents (ou d'un parent seul) n'ayant aucun diplôme (17 %*) ou détenant tout au plus un diplôme de niveau secondaire (12 %);
- monoparentale (23 %).

Tableau 3.5

Nombre de besoins de base pour lesquels la famille a manqué d'argent au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques des familles², enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

Account the accoleron. The in Alaba

	Aucun besoin	Un ou deux besoins	Trois à cinq besoins
		%	
Total	79,6	13,5	6,8
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)			
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	84,2 ^a 80,2 ^a 65,0 ^a	14,1 b	5,7* b
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents			
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	58,8 ^a 65,6 ^b 78,8 ^a 86,9 ^a	22,1 b	12,3 b 6,0 a,b
Type de famille			
Famille intacte Famille recomposée Famille monoparentale	83,0 ° 65,3 ° 49,4 °	22,6 ª	12,1 a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	50,6 ° 79,9 ° 95,1 °	14,1 ª	6,0 a

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Soulignons enfin qu'environ 4,7 % des bébés vivaient dans une famille ayant manqué d'argent de façon assez ou très importante pour subvenir à au moins un besoin de base (donnée non présentée).

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

^{1.} Selon la perception du répondant principal ou de la répondante principale à l'enquête. Dans la majorité (96,8 %) des cas, il s'agit de la mère biologique.

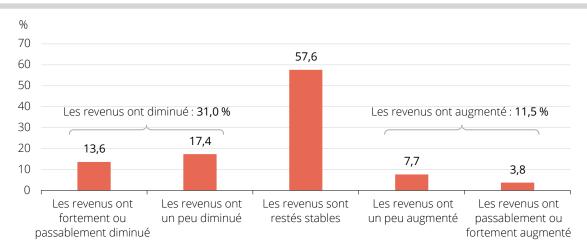
^{2.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques de la famille du ménage rencontré. Source : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

3.4 Répercussions de la pandémie sur les revenus du ménage

Les mères de 58 % des bébés ont mentionné que la pandémie n'avait pas eu d'effet sur les revenus de leur ménage, celles de 31 % des bébés ont déclaré que les revenus de leur ménage avaient diminué, et celles de 11 % des bébés, que ces revenus avaient augmenté (figure 3.4).

Figure 3.4

Effet de la pandémie de COVID-19 sur les revenus du ménage¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



1. Selon la perception des mères biologiques ou légales.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Certains bébés sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans une famille dont les revenus ont diminué en raison de la pandémie (tableau 3.6). C'est notamment le cas des bébés :

- dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada (43 %);
- vivant dans un ménage à faible revenu (44 %).

Tableau 3.6 Effet de la pandémie sur les revenus du ménage¹ selon certaines caractéristiques des familles², enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Les revenus ont diminué	Le	s revenus sont restés stables		evenus ont augmenté	
			%			
Total	31,0		57,6		11,5	
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)						
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	27,0	а	61,0	a	12,0	а
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à	32,3	a	54,5	a	13,2	b
l'extérieur du Canada	43,1	а	47,8	a	9,1	a,b
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des pare	ents					
Aucun diplôme	32,3*		58,3		9,4*	*
Diplôme de niveau secondaire	38,4	а	50,4	a,b	11,2	
Diplôme de niveau collégial	33,7	b	57,3	а	9,0	а
Diplôme de niveau universitaire	27,3	a,b	60,0	b	12,6	а
Type de famille						
Famille intacte	30,1	а	58,1		11,8	а
Famille recomposée	37,3	а	55,7		7,0 *	a,b
Famille monoparentale	34,1		51,7		14,2*	b
Niveau de revenu du ménage						
Faible revenu	43,6	а	46,2	а	10,1	а
Revenu moyen-faible	34,4	а	55,4	а	10,1	b
Revenu moyen-élevé ou élevé	20,7	а	65,7	a	13,6	a,b

Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.

Parmi les bébés dont la mère a déclaré que les revenus du ménage avaient diminué en raison de la pandémie, 9 % ont une mère qui dit avoir été très préoccupée par cette baisse de revenu, 17 % ont une mère qui dit avoir été assez préoccupée et 12 %, une mère qui n'a pas du tout été préoccupée (figure 3.5).

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

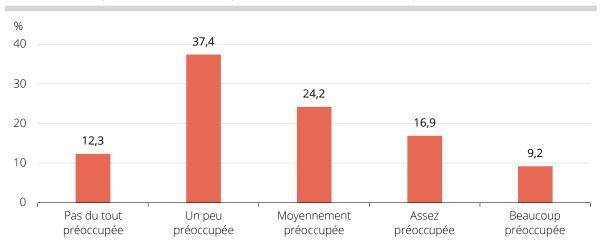
a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0.05.

Selon la perception des mères biologiques ou légales.

^{2.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques de la famille du ménage rencontré.

Figure 3.5

Niveau de préoccupation de la mère¹ en lien avec la baisse du revenu du ménage, enfants d'environ 5 mois dont la mère a déclaré que les revenus du ménage avaient diminué en raison de la pandémie, Québec, 2021-2022



1. Mères biologiques ou légales vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2° édition, 2021-2022.

3.5 Congé parental

Avant d'aborder la question de l'emploi des parents au moment de l'enquête, jetons d'abord un coup d'œil aux résultats portant sur le congé parental. Les mères d'environ 90 % des bébés ont mentionné qu'elles avaient reçu ou qu'elles recevraient des prestations payées par le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un congé de maternité ou un congé parental (tableau 3.7). Cette proportion est plus élevée chez les bébés dont la mère :

- est née au Canada (93 %);
- détient un diplôme de niveau universitaire (93 %) ou collégial (91 %).

Cette proportion est aussi plus élevée chez les bébés vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (97 %) que chez les bébés vivant dans un ménage à revenu moyen-faible (91 %) ou dans un ménage à faible revenu (73 %).

Les pères d'environ 83 % des bébés ont mentionné qu'ils avaient reçu ou qu'ils recevraient des prestations payées par le RQAP. Cette proportion est plus élevée chez les bébés dont le père est né au Canada que chez ceux dont le père est né à l'étranger (86 % c. 72 %), et elle est plus faible chez les bébés dont le père n'a aucun diplôme (69 %) que chez les autres bébés (proportions variant d'environ 83 % à 85 %). Cette proportion est aussi plus élevée chez les bébés vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevée (89 %) que chez ceux vivant dans un ménage à revenu moyen-faible (84 %) ou dans un ménage à faible revenu (64 %).

Proportion de bébés dont le parent (mère¹ ou père²) a reçu ou recevra des prestations payées par le Régime québécois d'assurance parentale selon certaines caractéristiques des parents et des ménages³, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
	%	
Total	89,8	82,5
Lieu de naissance du parent		
Canada Extérieur du Canada	93,2ª 79,8ª	86,4ª 72,4ª
Plus haut diplôme obtenu par le parent		
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	76,0 ^{a,b} 86,5 ^{a,b} 90,7 ^a 93,2 ^b	69,4 ^{a,b,c} 84,4 ^a 84,9 ^b 83,1 ^c
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	72,7ª 91,2ª 97,2ª	64,0° 83,9° 89,0°

a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.

Comment les employeurs des parents ont-ils réagi au fait que ceux-ci allaient prendre un congé parental⁴? Dans la vaste majorité des cas, les employeurs ont accepté la décision sans tenter de l'influencer. En effet, parmi les bébés dont la mère a reçu des prestations du RQAP, 91% ont une mère dont l'employeur a accepté la décision sans tenter de l'influencer, alors que 6% ont une mère dont l'employeur a accepté la décision, mais a tenté d'influencer le moment ou la durée du congé (tableau 3.8).

Parmi les bébés dont le père a reçu ou comptait recevoir des prestations du RQAP, 84 % ont un père dont l'employeur a accepté la décision sans tenter de l'influencer, tandis que 11 % ont un père dont l'employeur a accepté la décision, mais a tenté d'influencer le moment ou la durée du congé.

^{1.} Mère biologique vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

^{2.} Père biologique, légal ou adoptif vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

^{3.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques des parents vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

^{4.} Les bébés dont les parents ont mentionné qu'ils n'avaient pas d'employeur ou de client principal, ainsi que ceux dont les parents n'avaient pas annoncé la prise de congé parental à leur employeur ou leur client principal sont exclus.

Réaction de l'employeur du parent (mère¹ ou père²) à la suite de l'annonce de la prise de congé de maternité, de paternité ou parental, enfants d'environ 5 mois dont le parent (mère ou père) avait reçu ou allait recevoir des prestations du RQAP³, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
	%	
L'employeur a accepté la décision, sans tenter de l'influencer	91,5	84,1
L'employeur a accepté la décision, mais a tenté d'influencer la durée du congé ou le moment de prise du congé	5,7	11,1
Il a fallu négocier avec l'employeur la durée ou le moment du congé	0,8*	3,4
L'employeur a imposé la durée ou le moment du congé	0,4**	0,8*
Autre	1,6*	0,7*

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
- 1. Mère biologique vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique, légal ou adoptif vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 3. Les bébés dont le parent (mère ou père) a mentionné ne pas avoir d'employeur ou de client principal, ainsi que ceux dont le parent (mère ou père) n'a pas annoncé la prise de congé parental à leur employeur ou à leur client principal sont exclus.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Il est par ailleurs possible que l'annonce de la prise d'un congé de maternité, de paternité ou parental ait eu des répercussions sur la relation des mères et des pères avec leur employeur⁵. Toutefois, dans la plupart des cas, la relation est demeurée stable. En effet, parmi les bébés dont la mère a reçu des prestations du RQAP, 87 % ont une mère ayant mentionné que la relation avec l'employeur est demeurée stable, alors que 6,8 % ont une mère ayant indiqué que la relation s'était légèrement ou fortement détériorée à la suite de l'annonce de la prise de congé parental (tableau 3.9).

Parmi les bébés dont le père a reçu ou comptait recevoir des prestations du RQAP, 90 % ont un père ayant indiqué que la relation avec l'employeur est demeurée stable, tandis que 4,1 % ont un père pour qui la relation s'est légèrement ou fortement détériorée.

^{5.} Les bébés dont le parent (mère ou père) a mentionné ne pas avoir d'employeur ou de client principal, ainsi que ceux dont le parent (mère ou père) n'a pas annoncé la prise de congé parental à leur employeur ou leur client principal sont exclus.

Répercussions de l'annonce de la prise de congé de maternité, de paternité ou parental sur la relation du parent (mère¹ ou père²) avec l'employeur, enfants d'environ 5 mois dont le parent (mère ou père) avait reçu ou allait recevoir des prestations du RQAP³, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
	%	
La relation s'est fortement améliorée	3,5	3,0
La relation s'est légèrement améliorée	2,7	3,3
La relation est restée stable	87,0	89,6
La relation s'est légèrement détériorée	4,9	3,2
La relation s'est fortement détériorée	2,0	0,9*

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
- 1. Mère biologique vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique, légal ou adoptif vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 3. Les bébés dont le parent (mère ou père) a mentionné ne pas avoir d'employeur ou de client principal, ainsi que ceux dont le parent (mère ou père) n'a pas annoncé la prise de congé parental à leur employeur ou à leur client principal sont exclus.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2° édition, 2021-2022.

Soulignons enfin que d'autres informations sur le congé parental et sur le retour au travail des mères sont recueillies à partir du deuxième passage de l'étude. Ces renseignements, jumelés aux données administratives, nous permettront de brosser un portrait complet de la prise de congés parentaux par les mères et les pères.

3.6 Emploi des parents

Qu'en est-il maintenant de la situation d'emploi des mères et des pères au moment de l'enquête? L'enquête révèle que les pères d'environ 83 % des bébés occupaient un emploi et travaillaient, alors que les pères de près de 10 % des bébés occupaient un emploi, mais étaient en congé prolongé (congé de paternité ou parental, congé de maladie, etc.) (tableau 3.10). Ainsi, les pères d'environ 7 % des bébés n'avaient pas d'emploi au moment de l'enquête.

Sans surprise, le portrait est nettement différent du côté des mères. En effet, les mères de la vaste majorité (95 %) des bébés ne travaillaient pas au moment de l'enquête. Plus précisément, les mères des trois quarts (73 %) des bébés ont mentionné qu'elles occupaient un emploi, mais qu'elles étaient en congé prolongé (congé de maternité ou parental, congé de maladie, etc.), et celles de 22 % des bébés ont dit qu'elles n'avaient pas d'emploi au moment de l'enquête.

Situation d'emploi du parent (mère¹ ou père²) au moment de l'enquête, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
	%	
Occupe un emploi et travaille	4,8	83,0
Occupe un emploi, mais est en congé prolongé	73,2	9,7
N'occupe pas d'emploi	22,1	7,3

- 1. Mère biologique ou autre figure maternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique ou autre figure paternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

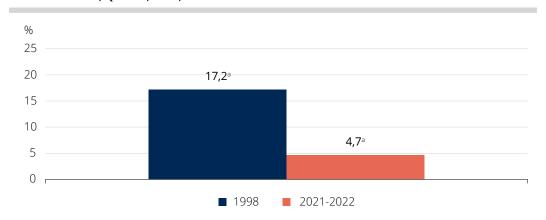
Encadré 3.4

Les mères qui travaillaient au moment de l'enquête : un regard dans le temps

La proportion de bébés dont la mère travaillait au moment de l'enquête¹ a significativement diminué entre les deux éditions de l'ELDEQ. En effet, les bébés sont proportionnellement moins nombreux à avoir une mère qui travaillait lorsqu'ils avaient environ 5 mois en 2021-2022 qu'en 1998 (4,7 % c. 17 %) (figure 3.6). Ces résultats peuvent s'expliquer en partie par la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale.

Figure 3.6

Proportion de bébés dont la mère biologique travaillait au moment de l'enquête, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022



a Exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.

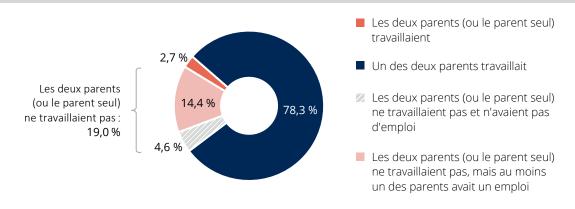
Sources: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998; 2^e édition, 2021-2022.

1. La question sur la situation d'emploi au moment de l'enquête posée aux parents en 2021-2022 n'est pas tout à fait la même que celle posée aux parents en 1998. Il est possible que la proportion de bébés dont la mère travaillait au moment de l'enquête en 1998 soit sous-estimée par rapport à la proportion qu'on aurait obtenue avec la même formulation que celle utilisée en 2021-2022. Toutefois, l'ISQ estime que cela n'affecte pas le résultat de la comparaison entre les deux éditions de l'ELDEQ.

Lorsque l'on examine l'occupation des deux parents au moment de l'enquête, on remarque qu'une faible proportion de bébés (2,7 %) vivaient dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) travaillaient (figure 3.7), un résultat qui peut être lié en partie, nous venons de le voir, à la prise de congé de maternité, de paternité ou parental. Dans le cas de trois bébés sur quatre (78 %), un seul des deux parents de la famille travaillait, le père dans la majorité des cas. On constate également que les deux parents (ou le parent seul) d'environ 14 % des bébés ne travaillaient pas au moment de l'enquête, mais au moins un parent occupait tout de même un emploi. Enfin, dans le cas de 4,6 % des bébés, les deux parents (ou le parent seul) ne travaillaient pas au moment de l'enquête et n'avaient pas d'emploi.

Figure 3.7

Nombre de parents qui travaillaient au moment de l'enquête¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit de la situation d'emploi des deux figures parentales (ou du parent seul) vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.

Ainsi, un bébé sur cinq (19 %) vivait dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) ne travaillaient pas au moment de l'enquête (tableau 3.11). Cette proportion est plus élevée chez les bébés qui vivaient :

- dans une famille comptant deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (28 %);
- dans une famille comptant deux parents (ou un parent seul) sans diplôme (52 %);
- dans une famille monoparentale (97 %);
- dans un ménage à faible revenu (50 %).



kali9 / iStock

Proportion de bébés vivant dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) ne travaillaient pas au moment de l'enquête selon certaines caractéristiques des familles¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	%	
Total	19,0	
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)		
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	16,6 15,6 27,9	
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents		
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	51,7 26,8 19,4 13,5	а
Type de famille		
Famille intacte Famille recomposée Famille monoparentale	14,1 20,8 97,4	a a a
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	49,8 14,3 7,7	a a a

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit de la situation d'emploi des deux figures parentales (ou du parent seul) vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête, ainsi que des caractéristiques de la famille du ménage rencontré.

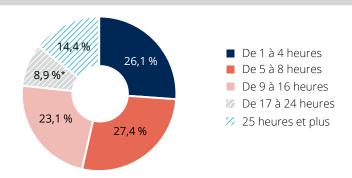
Encadré 3.5

La garde des bébés

Au moment de l'enquête, environ 8,9 % des bébés se faisaient garder sur une base régulière (donnée non présentée). Soulignons tout de même que parmi ces bébés, environ 26 % étaient gardés l'équivalent d'une demi-journée ou moins par semaine, soit entre 1 heure et 4 heures, 27 % étaient gardés entre 5 heures et 8 heures, alors que 14 % étaient gardés en moyenne 25 heures ou plus par semaine (figure 3.8). Ainsi, sur l'ensemble des bébés, c'est donc seulement 1,3 % qui étaient gardés sur une base régulière 25 heures ou plus par semaine au moment de l'enquête (donnée non présentée).

Figure 3.8

Nombre moyen d'heures de garde par semaine, enfants d'environ 5 mois gardés sur une base régulière au moment de l'enquête, Québec, 2021-2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Bien qu'aucune information sur le type de milieu de garde fréquenté n'ait été recueillie dans le premier passage de l'étude, les résultats sur le nombre d'heures de garde laissent penser que la plupart des bébés gardés à cet âge le sont par des proches (p. ex.: les grands-parents) et que la fréquentation d'un milieu de garde formel comme un CPE, un service de garde en milieu familial ou une garderie débute un peu plus tard, lorsque les parents seront de retour sur le marché du travail après leur congé de maternité, de paternité ou parental. Mentionnons également que si l'enquête s'est déroulée alors que les enfants étaient âgés d'environ 5 mois, le tiers de bébés (33,4 %) étaient déjà âgés de 6 mois, et 2,7 % d'entre eux étaient âgés de 7 à 9 mois (données non présentées).

Mentionnons enfin que des informations détaillées sur divers aspects de la fréquentation des milieux de garde sont recueillies à partir du deuxième passage de l'étude. Ces renseignements nous permettront de brosser un portrait complet des principales caractéristiques de la fréquentation des milieux de garde, comme l'âge au début de la fréquentation, le type de milieux fréquenté, le nombre d'heures de garde par semaine et le nombre de milieux fréquentés.

Répercussions de la pandémie sur la situation d'emploi des parents

Les mères d'environ 70 % des bébés ont vu leur situation d'emploi être affectée par la pandémie. Celles d'une proportion non négligeable de bébés ont vécu une ou plusieurs des situations suivantes :

- Elles ont eu droit à un retrait préventif en raison de risques d'exposition à la COVID-19 (22 %);
- Elles ont dû travailler de la maison (36 %);
- Elles ont été affectées à d'autres tâches (13 %) (tableau 3.12).

Par ailleurs, on estime que les pères d'environ la moitié (51%) des bébés ont vu leur situation d'emploi être affectée par la pandémie. Ceux d'une proportion non négligeable de bébés ont vécu une ou plusieurs des situations suivantes :

- Ils ont dû travailler de la maison (27 %);
- Ils ont vu leurs heures de travail augmenter (11%) ou diminuer (9%);
- Ils ont changé d'emploi (9 %).

Tableau 3.12

Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur divers aspects de la situation d'emploi du parent (mère¹ ou père²), enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Mère	Père
	%	
Aucun changement	30,2	49,4
N'a pas pu commencer un nouvel emploi	3,7	2,2
A eu droit à un retrait préventif en raison de risques d'exposition à la COVID-19	22,3	
A dû faire du télétravail	36,3	27,4
A perdu son emploi ou a fermé son entreprise de façon permanente	2,2	2,9
A perdu son emploi ou a fermé son entreprise temporairement	3,5	4,1
A dû changer d'emploi	2,5	9,2
A ouvert une nouvelle entreprise ou a modifié la mission de son entreprise	0,6*	2,2
Les heures de travail ont diminué	7,3	9,4
Les heures de travail ont augmenté	6,4	11,0
A été affecté(e) à d'autres tâches	12,6	5,5

^{...} N'ayant pas lieu de figurer.

Note: Le total n'égale pas 100 % en raison du fait que les parents pouvaient déclarer plus d'une répercussion, à l'exception du choix «Il n'y a eu aucun changement », qui était un choix exclusif.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^{1.} Mère biologique ou légale vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

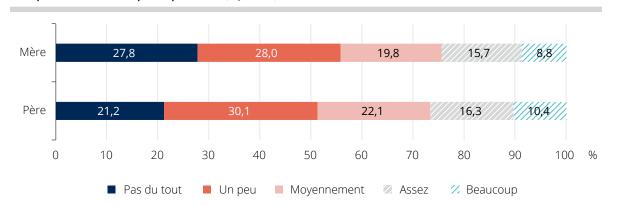
^{2.} Père biologique ou légal vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Parmi les bébés dont la mère a déclaré avoir vécu au moins un changement en lien avec sa situation d'emploi en raison de la pandémie, 9 % ont une mère qui a mentionné avoir été très préoccupée par ces changements, 16 % ont une mère qui a dit avoir été assez préoccupée et 28 % ont une mère qui n'a pas du tout été préoccupée (figure 3.9).

Parmi les bébés dont le père a déclaré avoir vécu des changements en lien avec sa situation d'emploi en raison de la pandémie, 10 % ont un père qui a dit avoir été très préoccupé par ces changements, 16 % ont un père qui a dit avoir été assez préoccupé et 21 % ont un père qui a mentionné ne pas avoir été du tout préoccupé.

Figure 3.9

Niveau de préoccupation du parent (mère¹ ou père²) en lien avec les répercussions de la pandémie sur sa situation d'emploi, enfants d'environ 5 mois dont le parent (mère ou père) a déclaré que sa situation d'emploi a été affectée par la pandémie, Québec, 2021-2022



- 1. Mère biologique ou légale vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.
- 2. Père biologique ou légal vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022.



- 4.1 Niveau d'urbanisation et de défavorisation du secteur de résidence
- 4.2 Logement
- 4.3 Exposition aux pesticides, aux insecticides et à la fumée



L'environnement résidentiel des enfants et de leur famille, que l'on pense à la qualité du logement (taille, bruit, salubrité, etc.) ou aux caractéristiques du quartier de résidence (sécurité, circulation automobile, proximité des services ou des écoles, etc.), peut avoir des répercussions sur le bien-être des familles et, indirectement, sur le développement des enfants (Lacharité et autres 2015; Parent et autres 2021; Matte-Landry et autres 2022; Gemmell et autres 2023). En effet, la santé physique et mentale et les habitudes de vie des membres de la famille peuvent être affectées par le fait de vivre dans un logement bruyant, trop petit ou peu salubre par exemple. Vivre dans un logement

surpeuplé pourrait par ailleurs exacerber les conflits entre les personnes qui y résident et serait un facteur de risque de maltraitance (Petit et autres 2017 ; Chandler et autres 2022).

L'instabilité résidentielle, soit le fait de déménager dans un nouveau logement, pourrait aussi affecter le bien-être des tout-petits à moyen et long terme (Raynault et autres 2015; Centre Léa-Roback 2021), notamment si le déménagement est associé à d'autres évènements difficiles comme la séparation des parents ou la perte d'un emploi (Mollborn et autres 2018; Gambaro et autres 2022). Les résultats de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 ont notamment montré que les enfants qui ont déménagé au moins deux fois durant la petite enfance sont plus susceptibles que les autres d'être vulnérables dans presque tous les domaines de développement mesurés (Groleau et Auger 2023).

Les caractéristiques du quartier environnant sont aussi à prendre en compte. En effet, vivre dans un milieu marqué par une grande défavorisation peut affecter les familles dans la mesure où cette défavorisation est souvent caractérisée par des logements de moindre qualité, par des services moins nombreux et plus difficilement accessibles (INSPQ 2022) ou, encore, par des quartiers moins sécuritaires. Les parents auraient d'ailleurs tendance à choisir leur lieu de résidence en se basant notamment sur la qualité des logements que l'on trouve dans certains quartiers ou de certaines villes, sur la présence d'autres familles ou encore sur l'accessibilité des services (Marois et Bélanger 2014).

Certains groupes sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans des quartiers très défavorisés ou d'avoir une perception peu positive de la qualité de leur logement et de leur quartier. C'est notamment le cas des parents nés à l'extérieur du Canada, des parents sans diplôme, des parents de familles monoparentales et de ceux vivant dans un ménage à faible revenu (Lavoie et Auger 2023). Par conséquent, certains enfants risquent d'être plus désavantagés que d'autres sur le plan de leur environnement résidentiel.

Enfin, il est reconnu que l'exposition à la fumée de tabac ou de cannabis peut nuire au développement des bébés. Les tout-petits sont plus susceptibles d'être affectés par la fumée secondaire que les adultes, notamment parce que leurs organes sont plus petits, parce qu'ils respirent plus rapidement et que leur système immunitaire n'est pas encore pleinement développé. L'exposition quotidienne à la fumée serait notamment associée à un risque accru de développer certains problèmes de santé (p. ex.: des problèmes respiratoires, de l'asthme, des allergies, etc.) (Gouvernement du Québec 2017; Naître et grandir 2018).

Ce dernier chapitre vise à décrire certaines des caractéristiques de l'environnement résidentiel des bébés d'environ 5 mois. Dans un premier temps, nous présenterons certaines caractéristiques liées au niveau d'urbanisation et au niveau de défavorisation du secteur de résidence des enfants et de leur famille. Dans un deuxième temps, nous décrierons quelques caractéristiques du logement et enfin, nous aborderons la question de l'exposition des enfants à la fumée secondaire et aux pesticides et insecticides.

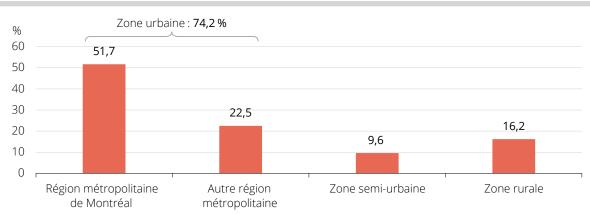
4.1 Niveau d'urbanisation et de défavorisation du secteur de résidence

Zone de résidence

La zone de résidence¹ donne une idée du niveau d'urbanisation du secteur dans lequel résidaient les bébés et leur famille au moment de l'enquête. À ce propos, on constate que la moitié des bébés (52 %) résidaient dans la région métropolitaine de Montréal et que 22 % vivaient dans une autre région métropolitaine, soit une zone urbaine comptant au moins 100 000 habitants (figure 4.1). Au total, près de trois bébés sur quatre (74 %) habitaient dans une zone urbaine. On remarque également qu'un bébé sur dix (10 %) résidaient dans une zone semi-urbaine (entre 10 000 et moins de 100 000 habitants), et que 16 % demeuraient dans une zone rurale (moins de 10 000 habitants).

Figure 4.1

Zone de résidence, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

La proportion de bébés vivant dans la région métropolitaine de Montréal est nettement plus élevée chez les bébés dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada que chez ceux dont les parents (ou le parent seul) sont nés au Canada (78 % c. 40 %) (tableau 4.1). Elle est également plus élevée chez les bébés :

- vivant dans une famille où le français n'est pas l'une des langues le plus souvent parlées à la maison (84%);
- dont l'un ou l'autre des parents (ou le parent seul) possèdent un diplôme de niveau universitaire (59 %);
- vivant dans une famille monoparentale (60 %);
- résidant dans un ménage à faible revenu (59 %).

^{1.} La zone de résidence est déterminée à partir de la correspondance du code postal de la résidence des parents et les limites géographiques des régions métropolitaines de recensement (RMR) (100 000 habitants ou plus), des agglomérations de recensement (AR) (entre 10 000 et moins de 100 000 habitants) et des subdivisions de recensement (SDR) hors RMR-AR (de moins de 10 000 habitants) du Recensement de 2021. Pour plus d'information sur cet indicateur, consulter le site Web de Statistique Canada: www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2021001/geo/cma-rmr/cma-rmr-fra.htm.

On note par ailleurs que les bébés vivant avec deux parents (ou un parent seul) nés au Canada et ceux vivant dans une famille où le français est la langue plus souvent parlée à la maison sont proportionnellement plus nombreux que les autres à vivre dans une région métropolitaine autre que celle de Montréal (respectivement 25 % et 27 %), dans une zone semi-urbaine (respectivement 12 %) ou dans une zone rurale (respectivement 22 % et 21 %).

Tableau 4.1

Zone de résidence selon certaines caractéristiques des familles¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Région métropolitaine de Montréal	Autre région métro- politaine	semi-	Zone rurale
		%		
Total	51,7	22,5	9,6	16,2
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)				
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	40,1 73.4	^a 25,4 ^a 16,9		a,b 22,4 a 6,1 * a
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	78,4			,
Langue le plus souvent parlée à la maison				
Français Français et autres langues, y compris l'anglais Anglais et/ou autres langues, sauf le français	40,3 76,3 83,7	^a 26,6 ^a 14,3 ^a 10,2	a 3,8*	
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des pa	arents			
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	39,3 42,8 41,7 58,9	a 15,7 b 21,0 c 22,0 a,b,c 23,7	10,5 14,2	a,b 24,7 * a a,b 25,7 b b 22,1 c a,b 10,6 a,b,c
Type de famille				
Famille intacte Famille recomposée Famille monoparentale	52,3 42,1 59,7	a 22,9 a 19,9 a 20,1		a 15,6 a a,b 23,5 a,b 12,1 * b
Niveau de revenu du ménage				
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	58,5 45,8 54,5	a 17,9 a 22,6 a 24,8	a 11,0	a 15,4 a 20,7 a 11,8 a

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques de la famille du ménage rencontré.

Défavorisation du quartier

Dans ce rapport, l'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) a été retenu comme indicateur pour rendre compte du niveau de défavorisation du quartier de résidence des bébés et de leur famille (voir l'encadré 4.1).

Fncadré 4.1

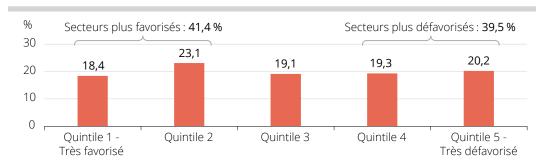
Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS), élaboré par Pampalon et Raymond (2000) à partir de données recueillies lors des recensements, est une mesure relative de la défavorisation fournie pour de petits territoires, soit des aires de diffusion qui regroupent de 400 à 700 personnes. L'IDMS est donc un indice géographique. Il comprend deux dimensions. La première, la dimension matérielle, porte sur les conditions économiques du milieu et est construite à partir de trois indicateurs : la proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, le revenu individuel moyen et la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi. La deuxième, la dimension sociale, reflète principalement les conditions sociales du milieu et est dérivée des trois indicateurs suivants : la proportion de personnes vivant seules, la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves et la proportion de familles monoparentales.

Chaque aire de diffusion reçoit une note de défavorisation pour ces deux dimensions. La distribution des notes de toutes les aires de diffusion est ensuite divisée en quintiles représentant chacun environ 20 % de la population. Le quintile 1 représente les 20 % les plus favorisés, alors que le quintile 5 représente les 20 % les plus défavorisés (Gamache et autres 2019).

Dans l'enquête, on a assigné à chaque enfant l'indice de défavorisation de l'aire de diffusion correspondant à son code postal. Cet indice a été produit à partir du recensement de 2021. La figure 4.2 présente la répartition des bébés d'environ 5 mois selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Figure 4.2
Indice de défavorisation matérielle et sociale, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022



Certains bébés sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans un secteur très défavorisé (tableau 4.2). En effet, on remarque que la proportion de bébés résidant dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social (quintile 5) est plus élevée chez les bébés vivant :

- avec deux parents (ou un parent seul) nés à l'étranger (37 %);
- avec des parents (ou un parent seul) faiblement scolarisés (aucun diplôme : 36 % ; ayant tout au plus un diplôme de niveau secondaire : 28 %) ;
- dans une famille monoparentale (38 %);
- dans un ménage à faible revenu (40 %);
- dans la région métropolitaine de Montréal (25 %).

Tableau 4.2

Proportion de bébés vivant dans un secteur très défavorisé sur le plan matériel et social (quintile 5) selon certaines caractéristiques des familles¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	%	
Total	20,2	
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)		
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	21,2	a a a
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents		
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	35,8 28,1 16,7 16,7	a,b c,d a,c b,d
Type de famille		
Famille intacte Famille recomposée Famille monoparentale	18,5 25,4 37,7	a a a
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	39,7 20,1 9,6	a a a
Zone de résidence		
Région métropolitaine de Montréal Autres régions métropolitaines Zone semi-urbaine Zone rurale	25,3 14,3 21,2 11,1	a,b a,c c,d b,d

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques de la famille du ménage rencontré.

4.2 Logement

Mobilité résidentielle et mode d'occupation

Au moment de l'enquête, la famille d'environ 19,7 % des bébés vivait dans son logement actuel depuis au moins cinq ans (donnée non présentée), alors que la famille de 41 % des bébés vivait dans son logement depuis moins de deux ans (tableau 4.3). La proportion de bébés dont la famille vivait dans son logement depuis moins de deux ans est notamment plus élevée chez les bébés :

- ayant deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (53 %);
- dont les parents (ou le parent seul) n'ont aucun diplôme (56 %) ou ont tout au plus un diplôme de niveau secondaire (48 %);
- vivant dans une famille recomposée (48 %) ou dans une famille monoparentale (51%);
- vivant dans un ménage à faible revenu (52 %).

Par ailleurs, on estime que 8 % des bébés ont vécu un déménagement depuis leur naissance. Sont proportionnellement plus nombreux dans cette situation ceux qui :

- ont au moins un parent né à l'extérieur du Canada (un parent : 9 % ; deux parents (ou le parent seul) : 12 %);
- ont deux parents (ou un parent seul) sans diplôme (18 %*);
- vivent dans une famille monoparentale (16 %);
- vivent dans un ménage à faible revenu (14 %).

On note également que le ménage de 67,1% des bébés était propriétaire de son logement (donnée non présentée). On estime ainsi à 33 % la proportion de bébés vivant dans un ménage locataire (tableau 4.3). Cette proportion est plus élevée chez les bébés :

- ayant deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (62 %);
- ayant deux parents (ou un parent seul) sans diplôme (71%);
- vivant dans une famille monoparentale (67 %);
- vivant dans un ménage à faible revenu (71%);
- résidant dans la région métropolitaine de Montréal (40 %).

Soulignons enfin que parmi les bébés dont le ménage est locataire, environ 5,3 % vivaient dans un logement subventionné par le gouvernement (p. ex.: un logement pour personnes à faible revenu, une coopérative d'habitation ou un logement social) (donnée non présentée).

Tableau 4.3

Caractéristiques liées à la mobilité résidentielle et au mode d'occupation du logement selon certaines caractéristiques des familles¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	La famille habitait dans le logement depuis moins de 2 ans	La famille a déménagé depuis la naissance de l'enfant	Le ménage était locataire
		%	
Total	40,7	8,0	32,9
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)			
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	35,7 46,0 53,5	9,5	a,b 23,7 a 31,9 a 61,7 a
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents			
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	55,7 48,4 36,9 37,8	c,d 10,8 a,c 7,2	70,8 a,b a,b 49,2 a,b a 27,9 a b 25,4 b
Type de famille			
Famille intacte Famille recomposée Famille monoparentale	39,3 48,1 51,3	10,4*	29,6 a 43,8 a a,b 66,9 a
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	51,7 41,3 34,1	8,1	a 71,3 a 33,6 a 11,3 a
Zone de résidence			

Région métropolitaine de Montréal

Autres régions métropolitaines

Zone semi-urbaine

Zone rurale

41,9 a

41,2 b

43,9 c

34,3 a,b,c

8,8

7,4

8,3*

6,1*

40,2 a,b

28,4 a

29,7 b

17,5 a,b

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques de la famille du ménage rencontré.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

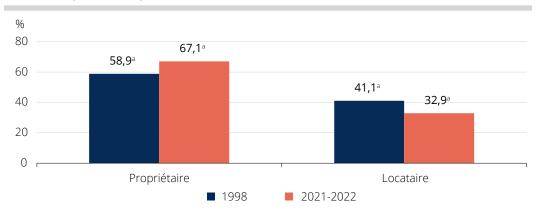
Encadré 4.2

Mode d'occupation du logement : un regard dans le temps

La proportion de bébés dont le ménage était propriétaire de son logement au moment de l'enquête a augmenté entre les deux éditions de l'ELDEQ. En effet, les bébés d'environ 5 mois étaient proportionnellement plus nombreux à vivre dans un ménage propriétaire en 2021-2022 qu'en 1998 (67 % c. 59 %) (figure 4.3). Ainsi, la proportion de bébés de ménages locataires a diminué; elle est passée d'environ 41 % en 1998 à 33 % en 2021-2022.

Figure 4.3

Mode d'occupation du logement, enfants d'environ 5 mois, Québec, 1998, 2021-2022



a Exprime une différence significative entre les deux éditions de l'ELDEQ au seuil de 0,05.

Sources: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 1^{re} édition, 1998; 2^e édition, 2021-2022.

Taille du logement et accès à des espaces extérieurs

On estime qu'au moment de l'enquête, 10 % des bébés vivaient dans un logement considéré comme surpeuplé, c'est-à-dire un logement qui ne comprend pas suffisamment de chambres pour les membres du ménage (voir l'encadré 4.3) (tableau 4.4). Par ailleurs, les parents d'environ 11 % des bébés ont mentionné que leur logement n'était pas assez grand². Il est intéressant de relever que parmi les bébés qui vivent dans un logement considéré comme surpeuplé, 37,3 % ont des parents qui considèrent que leur logement n'est pas assez grand, alors que 62,7 % ont des parents qui le jugent suffisamment grand (données non présentées).

Encadré 4.3

Vivre dans un logement surpeuplé

L'indicateur de « surpeuplement » du logement créé à partir des données de l'enquête tient compte à la fois du nombre de chambres à coucher, du nombre de personnes dans le ménage, ainsi que de certaines caractéristiques de ces personnes (âge, sexe, lien entre les personnes). La Norme nationale d'occupation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a été retenue pour construire cet indicateur¹. Un logement est considéré comme surpeuplé s'il n'y a pas suffisamment de chambres pour que chacune des personnes suivantes dispose de sa propre chambre :

- un couple adulte cohabitant;
- un parent seul;
- un membre du ménage âgé de 18 ans ou plus (sauf ceux qui vivent en couple);
- deux enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans;
- chaque garçon ou fille supplémentaire dans le ménage (sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé de moins de 5 ans, auquel cas ils peuvent partager une chambre).
- 1. Pour plus d'information, consulter le site de la SCHL : Norme nationale d'occupation.

^{2.} Il s'agit ici de la proportion de bébés dont le parent ayant répondu au questionnaire administré par l'intervieweur ou l'intervieweuse a indiqué être plutôt en désaccord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Mon logement est assez grand ».

Les données indiquent également que les parents d'environ 4,2 % des bébés jugeaient que leur logement n'est pas adapté à l'âge et aux capacités physiques de tous les membres du ménage (tableau 4.4)³.

Enfin, l'enquête montre que 72,4 % des bébés vivaient dans un logement donnant accès à une cour extérieure privée, et 16,9 % vivaient dans un logement donnant accès à une cour extérieure collective ou partagée (données non présentées). Dans l'ensemble, 86 % des bébés vivaient dans un logement donnant accès à une cour extérieure, qu'elle soit privée ou collective (tableau 4.4). Notons que seulement 1,6 % des bébés vivaient dans un logement n'ayant ni cour extérieure ni balcon (donnée non présentée).

Tableau 4.4

Caractéristiques liées à la taille du logement et à l'accès à une cour extérieure, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	%
Le logement est considéré comme surpeuplé	
Oui Non	9,8 90,2
Le logement est assez grand ¹	
En accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord En désaccord	67,9 20,6 7,4 4,1
Le logement est adapté à l'âge et aux capacités physiques des membres du ménage	
En accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord En désaccord	83,9 11,9 2,8 1,5
Avoir accès à une cour extérieure (privée ou collective)	
Oui Non	85,5 14,5

^{1.} Selon la perception du répondant principal ou de la répondante principale à l'enquête. Dans la majorité (96,8 %) des cas, il s'agit de la mère biologique.

^{3.} Il s'agit ici de la proportion de bébés dont le parent ayant répondu au questionnaire administré par l'intervieweur ou l'intervieweuse a indiqué être plutôt en désaccord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Mon logement est adapté à l'âge et aux capacités physiques de tous les membres du ménage ».

Certains enfants sont plus susceptibles que d'autres de vivre dans un logement présentant certaines caractéristiques défavorables pour ce qui est de la taille du logement ou de l'accès à une cour extérieure (tableau 4.5). En effet, on constate d'abord que les bébés dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'étranger sont plus nombreux en proportion que ceux dont les parents (ou le parent seul) sont nés au Canada à vivre dans un logement :

- considéré comme surpeuplé (26 % c. 5 %);
- jugé trop petit (15 % c. 10 %);
- jugé mal adapté aux besoins des membres de la famille (8 % c. 3,0 %);
- ne donnant pas accès à une cour extérieure privée ou collective (35 % c. 8 %).

Quant aux bébés dont les deux parents (ou le parent seul) ne détiennent aucun diplôme, ils sont proportionnellement plus nombreux que ceux ayant au moins un parent (ou le parent seul) détenant un diplôme de niveau collégial ou universitaire à vivre dans un logement :

- considéré comme surpeuplé (23 %* c. 8 %);
- jugé trop petit (20 %* c. 12 % et 10 %);
- ne donnant pas accès à une cour extérieure privée ou collective (23 %* c. 11 % et 14 %).



Ryan Herron / iStock

Les bébés vivant dans une famille monoparentale sont plus susceptibles que les autres de vivre dans un logement présentant certaines caractéristiques défavorables, c'est-à-dire:

- considéré comme surpeuplé (34 %);
- jugé mal adapté aux besoins des membres de la famille (9 %*);
- ne donnant pas accès à une cour extérieure privée ou collective (26 %).

Ils sont également plus nombreux en proportion que les enfants de familles intactes à résider dans un logement jugé trop petit (17 %* c. 10 %).

Des constats similaires sont relevés du côté des bébés vivant dans un ménage à faible revenu. Comparativement aux autres enfants, ils sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans un logement :

- considéré comme surpeuplé (28 %);
- jugé trop petits (20 %);
- jugé mal adapté aux besoins des membres de la famille (8 %);
- ne donnant pas accès à une cour extérieure privée ou collective (30 %).

Le fait de résider dans la région métropolitaine de Montréal est aussi associé à une plus forte proportion de bébés vivant dans un logement :

- considéré comme surpeuplé (14 %);
- jugé mal adapté aux besoins des membres de la famille (6 %);
- ne donnant pas accès à une cour extérieure privée ou collective (21%).

Relevons enfin que les bébés de ménages locataires sont plus susceptibles que les bébés de ménages propriétaires de vivre dans un logement :

- considéré comme surpeuplé (23 %);
- jugé trop petit (21%);
- jugé mal adapté aux besoins des membres de la famille (9 %);
- ne donnant pas accès à une cour extérieure privée ou collective (38 %).

Tableau 4.5

Caractéristiques liées à la taille du logement et à l'accès à une cour extérieure selon certaines caractéristiques des familles¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Le logement est considéré comme surpeuplé	Le logement n'est pas assez grand ²	Le logement n'est pas adapté aux membres du ménage²	Le logement ne donne pas accès à une cour extérieure
			%	
Total	9,8	11,5	4,2	14,5
Lieu de naissance des parents (ou du pa	rent seul)			
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada	5,0 ª	10,4	a 3,0	a 7,8 a
Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada	7,6* a	11,9	4,3*	b 14,7 a
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	25,9 ª	14,7	a 8,2	a,b 35,1 a
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'a	utre des parents	;		
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	23,2* ^{a,1} 13,3 ^{a,1} 8,3 ^a 8,1 ^b		c 5,0* a 3,7*	15,8 a,d
Type de famille				
Famille intacte Famille recomposée Famille monoparentale	7,6 ª 16,1 ª 34,4 ª	10,3 18,7 17,5*	a 3,6*	*
Niveau de revenu du ménage				
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	28,5 ^a 7,6 ^a 2,1 * ^a	20,2 11,4 6,9	a 4,3	30,1 a 13,2 a 7,5 a
Zone de résidence				
Région métropolitaine de Montréal Autres régions métropolitaines Zone semi-urbaine Zone rurale	13,8 ^{a,l} 6,1 ^a 5,9* ^b 4,4* ^c	13,4 10,7 10,9 6,7	a,b 5,5 a,c 3,4* d 2,5* b,c,d 2,5*	* b 7,9* b
Mode d'occupation				
Propriétaire Locataire	3,2 ª 23,3 ª	6,8 21,0		3,2 a 37,6 a

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques des parents et de la famille du ménage rencontré.

^{2.} Selon la perception du répondant principal ou de la répondante principale à l'enquête. Dans la majorité (96,8 %) des cas, il s'agit de la mère biologique.

Sécurité, bruit et salubrité du logement

Les parents d'une faible proportion (1,0 %) de bébés ont mentionné ne pas se sentir en sécurité dans leur logement⁴ (tableau 4.6). Ceux d'environ 2,7 % des bébés ont mentionné être beaucoup ou extrêmement incommodés par les bruits provenant des autres logements ou des espaces communs, et ceux de 5,2 % des bébés ont dit l'être moyennement (données non présentées). Les parents de 3,3 % des bébés ont dit être beaucoup ou extrêmement incommodés par les bruits provenant de l'extérieur (voitures, avions, travaux de construction, etc.), et ceux de 8,8 % des bébés ont dit l'être moyennement (données non présentées).

Lorsqu'on combine ces deux sources de bruits (intérieurs et extérieurs), on constate que les parents de près de 3,8 % des bébés ont dit qu'au moins une des deux sources de bruit les dérangeait beaucoup ou extrêmement, et ceux de 12 % des bébés se sont dit moyennement incommodés par au moins une source de bruit.

En ce qui a trait à la salubrité du logement dans lequel résidaient les familles au moment de l'enquête, les résultats montrent qu'environ 7,6 % des bébés vivaient dans un logement où il y avait de la moisissure au cours des 12 mois précédant l'enquête (donnée non présentée). Environ 3,0 % des bébés vivaient dans un logement ayant des odeurs persistantes de moisi ou de terre et 15,3 %, dans un logement où l'on trouvait des insectes (coquerelles, punaises de lit) ou des rongeurs (souris, rats) (données non présentées).

Lorsqu'on cumule ces trois sources d'insalubrité, on remarque que 78 % bébés vivaient dans un logement qui était exempt des trois sources au cours des 12 mois précédant l'enquête, alors que 18 % vivaient dans un logement où il y avait une forme d'insalubrité et 3,6 %, dans un logement où l'on trouvait deux ou trois formes d'insalubrité (tableau 4.6).

^{4.} Il s'agit ici de la proportion de bébés dont le parent ayant répondu au questionnaire administré par l'intervieweur ou l'intervieweuse a indiqué être plutôt en désaccord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : «Je me sens en sécurité dans mon logement ».

Tableau 4.6

Caractéristiques liées à la sécurité, au bruit et à la salubrité du logement¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	%
Se sentir en sécurité dans le logement	
En accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord En désaccord	93,1 5,8 0,7* 0,4*
Être incommodé ou dérangé par les bruits provenant des autres logements ou des espaces communs du bâtiment ou par le bruit extérieur	
Incommodé beaucoup ou extrêmement par au moins une source de bruit Incommodé moyennement par au moins une source de bruit Pas ou peu incommodé par les deux sources de bruit	3,8 11,9 84,3
Nombre de formes d'insalubrité (moisissure, odeur de terre ou de moisi, rongeurs ou insectes) prése logement au cours des 12 mois précédant l'enquête	ntes dans
Aucune Une Deux Trois	78,4 18,1 2,9 0,7*

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2° édition, 2021-2022.

Qu'en est-il maintenant des caractéristiques des familles associées au bruit et à l'insalubrité du logement ? Au total, environ 16 % des bébés vivaient dans un logement où les parents étaient dérangés moyennement, beaucoup ou extrêmement par au moins une source de bruit (tableau 4.7). Cette proportion est plus élevée chez les bébés :

- ayant au moins un parent né à l'extérieur du Canada (un parent : 18 %; deux parents [ou le parent seul] : 20 %);
- dont les parents (ou le parent seul) n'ont aucun diplôme (25 %);
- vivant dans une famille monoparentale (27 %);
- vivant dans un ménage à faible revenu (26 %);
- résidant dans la région métropolitaine de Montréal (18 %);
- vivant dans un ménage locataire (28 %).

Environ 22 % des bébés résidaient dans un logement où il y avait au moins une forme d'insalubrité au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion est plus élevée chez les bébés :

- ayant deux parents (ou un parent seul) nés à l'extérieur du Canada (27 %);
- vivant dans une famille recomposée (26 %) ou monoparentale (28 %);
- vivant dans un ménage à faible revenu (33 %);
- résidant dans la région métropolitaine de Montréal (23 %) ou dans une zone rurale (27 %);
- vivant dans un ménage locataire (29 %).

^{1.} Selon la perception du répondant principal ou de la répondante principale à l'enquête. Dans la majorité (96,8 %) des cas, il s'agit de la mère biologique.

Tableau 4.7

Caractéristiques liées au bruit et la salubrité du logement¹ selon certaines caractéristiques des familles², enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	moyennement, beaucoup ou	une forme d'insalubrité
	extrêmement par au moins une source de bruit	dans le logement
	%	
Total	15,7	21,6
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)		

Total	15,7	21,6
Lieu de naissance des parents (ou du parent seul)		
Les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada Un des deux parents est né à l'extérieur du Canada Les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada	13,9 a,b 18,1 a 20,1 b	20,2 ^a 20,9 ^b 26,6 ^{a,b}
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents		
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	25,4 a,b,c 18,1 a,d 16,1 b 14,0 c,d	27,3 23,9 22,0 20,1
Type de famille		
Famille intacte Famille recomposée Famille monoparentale	14,6 ° 19,4 ° 27,3 °	20,7 a,b 26,3 a 27,5 b
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	26,3 ^a 15,2 ^a 10,6 ^a	33,4 ^a 21,2 ^a 15,7 ^a
Zone de résidence		
Région métropolitaine de Montréal Autres régions métropolitaines Zone semi-urbaine Zone rurale	18,5 ^{a,b} 15,1 ^a 13,8 ^b 8,9 ^{a,b}	23,0 a,b 16,5 a,c 17,7 b,d 26,8 c,d
Mode d'occupation		
Propriétaire Locataire	9,8 ^a 27,9 ^a	18,2 ^a 28,8 ^a

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

^{1.} Selon la perception du répondant principal ou de la répondante principale à l'enquête. Dans la majorité (96,8 %) des cas, il s'agit de la mère biologique.

^{2.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques de la famille du ménage rencontré.

4.3 Exposition aux pesticides, aux insecticides et à la fumée

Exposition à la fumée de tabac ou de cannabis

Les mères de la vaste majorité des bébés n'ont pas été exposées à la fumée de tabac (94 %) ou de cannabis (97 %) à la maison durant leur grossesse (tableau 4.8). La plupart des bébés n'ont pas non plus été exposés à la fumée de tabac (97 %) ou de cannabis (99 %) à la maison depuis leur naissance.

Ainsi, les mères d'une faible proportion de bébés ont été exposées à la fumée de tabac (3,6 %) ou de cannabis (0,9 %*) tous les jours ou presque durant leur grossesse. La proportion de bébés exposés quotidiennement ou presque à la fumée de tabac ou de cannabis à la maison depuis leur naissance est également faible (1,0 %* et 0,2 %** respectivement).

Tableau 4.8

Fréquence à laquelle les bébés ont été exposés à la fumée de tabac et de cannabis durant la grossesse de la mère et depuis leur naissance, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Dura gross		Depuis la naissance	
		%		
Exposition à la fumée de tabac				
Tous les jours ou presque Au moins une fois par semaine Au moins une fois par mois ou moins d'une fois par mois Jamais		3,6 0,9* 1,8 93,7	1,0* 0,4** 1,3 97,4	
Exposition à la fumée de cannabis				
Tous les jours ou presque Au moins une fois par semaine Au moins une fois par mois ou moins d'une fois par mois Jamais		0,9* 1,0* 1,6 96,5	0,2 ** 0,3 ** 0,6 * 98,9	

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Certains bébés sont plus susceptibles que les autres d'avoir été exposés au moins une fois⁵ à la fumée de tabac durant la grossesse de leur mère ou depuis leur naissance, ainsi qu'à la fumée de cannabis durant la grossesse de leur mère (tableau 4.9). C'est notamment le cas des bébés :

- dont les parents (ou le parent seul) n'ont aucun diplôme;
- vivant dans une famille monoparentale ou recomposée;
- vivant dans un ménage à faible revenu.

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

^{5.} En raison des faibles effectifs, les choix de réponse « moins d'une fois par mois », « au moins une fois par mois », « au moins une fois par semaine », « presque tous les jours » et « tous les jours » ont été regroupés pour les analyses présentées au tableau 4.9.

Tableau 4.9

Exposition au moins une fois à la fumée de tabac ou de cannabis durant la grossesse et exposition à la fumée de tabac depuis la naissance selon certaines caractéristiques des familles¹, enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	Exposition de la mère à la fumée de tabac durant la grossesse	Exposition de l'enfant à la fumée de tabac depuis sa naissance	Exposition de la mère à la fumée de cannabis durant la grossesse
		%	
Total	6,3	2,6	3,5
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre	des parents		
Aucun diplôme Diplôme de niveau secondaire Diplôme de niveau collégial Diplôme de niveau universitaire	30,0 ° 13,6 ° 5,4 ° ° 2,3 ° °	5,1 * a, 2,1 **a	
Type de famille			
Famille intacte Famille recomposée Famille monoparentale	5,0 ° 13,4 ° 14,3* ^t	6,2 * a	2,6 ab 8,2 * a 9,5 * b
Niveau de revenu du ménage			
Faible revenu Revenu moyen-faible Revenu moyen-élevé ou élevé	12,4 ⁶ 7,0 ⁶ 2,4* ⁶	2,7 a	6,9* ª 3,6 ª 1,5* ª

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2º édition, 2021-2022.

Exposition aux pesticides et aux insecticides

Des données ont été recueillies sur l'utilisation d'insecticides ou de pesticides à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, que ce soit durant la grossesse de la mère ou après la naissance de l'enfant. Les résultats montrent que pendant la grossesse de la mère de 2,7 % des bébés, des insecticides ont été utilisés à l'intérieur du domicile pour traiter une infestation d'insectes nuisibles (blattes, punaises de lit, etc.) (tableau 4.10). Environ 1,9 % des bébés habitaient depuis leur naissance dans un logement où des insecticides avaient été utilisés pour traiter une telle infestation. Soulignons que les bébés dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'étranger, les bébés vivant dans une famille monoparentale, les bébés vivant dans un ménage à faible revenu et les bébés dont le ménage est locataire étaient plus nombreux en proportion que les autres à vivre dans un logement où des insecticides ont été utilisés (données non présentées).

Pour ce qui est des insecticides et de pesticides servant à traiter une infestation d'insectes nuisibles ou de mauvaises herbes à l'extérieur, 9 % des bébés y ont été exposés durant la grossesse de leur mère ou depuis leur naissance.

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

^{1.} Dans le cas des enfants dont les parents n'habitaient pas ensemble, il s'agit des caractéristiques de la famille du ménage rencontré.

Les résultats montrent enfin qu'environ 4,9 % des bébés habitaient depuis leur naissance dans un logement situé à proximité d'un milieu agricole ou d'un terrain de golf où on applique des pesticides. Les mères de 5 % des bébés vivaient dans un tel lieu durant leur grossesse.

Tableau 4.10

Utilisation d'insecticides ou de pesticides dans différents lieux (pendant la grossesse ou après la naissance de l'enfant), enfants d'environ 5 mois, Québec, 2021-2022

	%
Utilisation d'insecticides à l'intérieur du domicile pour traiter une infestation d'insectes nuisibles	
Pendant la grossesse Depuis la naissance de l'enfant	2,7 1,9
Utilisation d'insecticides ou de pesticides à l'extérieur du domicile pour traiter une infestation d'insectes nuisibles ou des mauvaises herbes	
Pendant la grossesse Depuis la naissance de l'enfant	9,3 9,2
Habiter à proximité ¹ d'un milieu agricole ou d'un terrain de golf où on applique des pesticides	
Pendant la grossesse Depuis la naissance de l'enfant	5,4 4,9

1. C'est-à-dire un terrain ou un milieu visible du logement.



oticki / Adobe Stock

Conclusion

Les résultats présentés dans cette publication réalisée à partir des données du premier passage de l'étude longitudinale Grandir au Québec ont permis de brosser un portrait détaillé du milieu de vie des bébés nés en 2020-2021 alors qu'ils étaient âgés d'environ 5 mois. La famille est évidemment le milieu de vie principal dans lequel évolueront les bébés durant de nombreuses années et exercera par conséquent une influence sur l'ensemble des aspects de leur vie, d'où l'intérêt d'avoir présenté dans cette publication quelques caractéristiques de la famille, des parents, de la situation économique et de l'environnement résidentiel des familles.

Un regard vers le passé

Plus de vingt ans après la première édition de l'Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1), il semblait pertinent de vérifier si des différences sont observées entre les deux éditions de l'étude. On a notamment constaté que la proportion de bébés vivant dans une famille monoparentale est plus faible en 2021-2022 qu'en 1998 (5 % c. 9 %), alors que la proportion de bébés vivant dans une famille intacte est plus élevée en 2021-2022 qu'en 1998 (85 % c. 80 %). Toutes proportions gardées, on comptait moins de bébés de familles biparentales vivant avec des parents mariés en 2021-2022 qu'en 1998 (36 % c. 48 %).

On constate aussi que les parents sont plus âgés au tournant des années 2020 qu'à la fin des années 1990. En effet, les bébés nés en 2020-2021 sont proportionnellement moins nombreux que les bébés nés en 1997-1998 à être nés d'une mère âgée de moins de 20 ans (1,1%* c. 3,9 %) ou de 20 à 24 ans (9 % c. 22 %), mais plus nombreux à être nés d'une mère âgée de 35 à 39 ans (19 % c. 11 %) ou de 40 ans ou plus (4,4 % c. 2,0 %*). Ils sont aussi moins nombreux en proportion à avoir un père biologique qui était âgé de moins de 25 ans lorsqu'ils sont nés (4,4 % c. 10 %), mais plus nombreux à avoir un père qui était âgé de 40 ans ou plus (16 % c. 8 %). Ces résultats confirment ainsi la tendance que l'on observe depuis une trentaine d'années, à savoir que le taux de fécondité est en baisse chez les femmes de moins de 20 ans, mais qu'il connaît une légère hausse chez les femmes de 35 ans et plus (ISQ 2023). L'évolution de l'âge moyen des mères indique aussi que les femmes ont tendance à avoir leurs enfants plus tardivement.

Le paysage culturel québécois a aussi considérablement changé depuis la fin des années 1990. En effet, la proportion de bébés dont la mère biologique ou le père biologique est né à l'extérieur du Canada est plus élevée en 2021-2022 qu'en 1998 (respectivement 26 % c. 15 % et 28 % c. 16 %). Cette hausse de la proportion de bébés comptant au moins un parent né à l'étranger est aussi relevée dans le dernier bilan démographique du Québec (ISQ 2023). Elle pourrait aussi expliquer en partie pourquoi la proportion de bébés vivant dans une famille où le français est la langue parlée le plus souvent à la maison par les parents (ou le parent seul) est plus faible en 2021-2022 qu'en 1998 (71 % c. 75 %).

Nous avons également vu que la proportion de bébés vivant dans un ménage à faible revenu est plus faible en 2021-2022 qu'en 1998 (21% c. 26%). Des données sur la population québécoise montrent également une baisse de la proportion d'enfants vivant dans un ménage à faible revenu entre 1996 et 2019 (Fontaine 2022). Différents indicateurs de pauvreté au Canada sont aussi à la baisse depuis quelques années, et ce, même depuis la pandémie. Ces baisses seraient en partie attribuables à l'augmentation des transferts gouvernementaux, dont l'allocation canadienne pour enfant (ACE) instaurée en 2016, et les prestations liées à la pandémie (Ladouceur 2022 ; Statistique Canada 2022).

Un autre changement important au Québec est l'entrée en vigueur en 2006 du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), qui permet aux mères et aux pères de passer plus de temps avec leur nouveau-né. Ce programme pourrait en partie expliquer la baisse de la proportion de bébés dont la mère biologique travaillait lorsqu'ils étaient âgés d'environ 5 mois (17 % en 1998 c. 4,7 % en 2021-2022).

Un regard vers l'avenir

Les résultats présentés dans cette publication n'offrent, bien entendu, qu'un portrait momentané de la situation familiale des bébés et de leur environnement résidentiel alors qu'ils étaient âgés d'environ 5 mois. Grâce à son caractère longitudinal, l'étude *Grandir au Québec* permettra de décrire de façon relativement précise les transitions familiales que vivront les tout-petits dans les prochaines années en suivant les trajectoires familiales à mesure qu'elles se construiront, que ce soit à la suite de la rupture de l'union des parents ou du retour en union de la mère monoparentale. Certains enfants verront aussi leur famille s'agrandir dans les années à venir avec l'arrivée d'un nouvel enfant, que ce soit au sein de la cellule familiale existante ou dans le cadre d'une nouvelle union.

Si la tendance observée en 2022 chez les enfants de maternelle se maintient, environ 17 % des enfants auront des parents qui se seront séparés durant les cinq premières années de leur vie et 85 % vivront avec d'autres enfants mineurs (Auger et Groleau 2023). Les transitions familiales vécues durant la petite enfance et leurs répercussions sur le développement des enfants pourront être mieux comprises au fil des collectes et des analyses.

Les prochains passages de l'étude nous permettront aussi de suivre l'évolution des caractéristiques des parents et des familles, et de leur situation économique ou résidentielle. Il sera notamment intéressant de vérifier de quelle façon les langues auxquelles sont exposés les tout-petits ou le fait d'apprendre plus d'une langue durant la petite enfance sont associés à la réussite scolaire ou au développement d'habiletés sociales. Une mise à jour du plus haut diplôme obtenu par les parents sera également faite à chaque passage étant donné que cette variable est généralement associée à l'implication et aux pratiques parentales, et par conséquent aux divers aspects du développement et de la réussite scolaire (Desrosiers 2013 ; Arapi et autres 2018 ; ASPC 2018 ; Lavoie 2019 ; Sow et autres 2022 ; Groleau et Auger 2023).

Comme la situation économique des familles peut aussi varier, il y a lieu de suivre les indicateurs qui s'y rapportent au fil des années et de vérifier si les bébés vivant en situation de défavorisation économique à 5 mois sont dans la même situation quelques années plus tard, ou s'il s'agissait d'une situation temporaire. En commençant à suivre les enfants en très bas âge, il sera notamment possible de vérifier si l'exposition précoce à certaines conditions de vie difficiles (p. ex.: la précarité économique) a davantage de conséquences à long terme sur le bien-être des enfants qu'une exposition ultérieure ou tardive. Nous pourrons également vérifier si une exposition chronique a le même effet sur le développement des enfants qu'une exposition transitoire ou ponctuelle.

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19, qui a eu des répercussions négatives sur la situation économique de plusieurs familles. Le début des années 2020 a également été marqué par une augmentation importante du coût de la vie, provoquée par la hausse de l'inflation qui a fait bondir notamment le prix du panier d'épicerie, le prix de l'essence, le coût des loyers et les taux d'intérêt. Ces hausses affectent de nombreuses familles, mais plus particulièrement les moins nanties (Uppal 2023).

En outre, avec la crise du logement qui sévit depuis quelques années au Québec, il est possible que les inégalités en matière d'environnement résidentiel s'accentuent et aient des répercussions sur les toutpetits dans les années à venir. Certaines familles auront de la difficulté à trouver un logement abordable et de qualité, et d'autres retarderont l'achat d'une propriété en raison de la hausse du prix des maisons et des taux d'intérêt.

Les prochains passages de l'ELDEQ 2 nous permettront aussi d'explorer plus en détail les caractéristiques liées à l'emploi des parents et à la prise du congé parental par les mères et les pères. Ces renseignements pourront être mis en relation avec d'autres données, comme celles sur la fréquentation d'un milieu de garde, qui seront recueillies de façon détaillée à partir du deuxième passage de l'étude.

Au fil du temps s'ajouteront également d'autres facteurs liés aux différents milieux de vie fréquentés par les enfants. En grandissant, les enfants seront exposés à d'autres types de milieux en plus de leur famille immédiate : service de garde, programme préscolaire, école, famille élargie, quartier, etc. Bien que ces milieux de vie soient interreliés, chacun d'eux peut avoir ses propres répercussions, positives ou négatives, sur le développement de l'enfant.

Par ailleurs, les données recueillies aux passages subséquents permettront d'identifier les facteurs de protection propres au milieu familial (p. ex.: les pratiques parentales positives et éducatives, un environnement familial stimulant et aimant), à l'environnement social (p. ex.: une famille ayant un bon réseau de soutien social, l'accès à des services préscolaires, un quartier sécuritaire) ou à l'enfant (p. ex.: le tempérament, les compétences sociales) qui peuvent atténuer les effets des conditions de vie difficiles auxquelles sont confrontés certains tout-petits dès leur naissance.

En somme, le premier passage de l'ELDEQ 2 offre un aperçu de la grande richesse des données qui seront collectées annuellement durant les premières années de vie des enfants. Trois autres portraits détaillés, portant respectivement sur l'expérience périnatale des parents, sur les pratiques parentales, les relations, la santé et le bien-être des parents et sur la santé, l'alimentation et le sommeil des bébés seront également diffusés dans les prochains mois. Certaines caractéristiques présentées dans la présente publication seront d'ailleurs utilisées dans ces trois portraits pour contextualiser les résultats décrits et aider le lectorat à mieux les comprendre.

Les possibilités de recherche avec les données de l'ELDEQ 2 seront ainsi fort nombreuses dans les années à venir et seront à chaque fois une occasion de réaffirmer l'importance de s'intéresser à la petite enfance, au mieux-être des tout-petits, de même qu'à la réussite scolaire et à l'adaptation sociale du plus grand nombre.

Bibliographie

- AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2018). Les principales inégalités en santé au Canada. Un portrait national, [En ligne], Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, 470 p. [www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/science-research/key-health-inequalities-canada-national-portrait-executive-summary/hir-full-report-fra.pdf] (Consulté le 15 décembre 2023).
- AMATO, P. R. (2010). "Research on divorce: Continuing trends and new developments", *Journal of Marriage and Family*, vol. 72 n° 3, p. 650-666. doi: 10.1111/j.1741-3737.2010.00723.x.
- ARAPI, E., P. PAGÉ et C. HAMEL (2018). « Quels sont les liens entre l'implication parentale, les conditions socioéconomiques de la famille et la réussite scolaire ? : une synthèse des connaissances », *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, [En ligne], vol. 53, nº 1, p. 88-108. doi : 10.7202/1056284ar. (Consulté le 4 décembre 2023).
- AUGER, A., et A. GROLEAU (2023). Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 1 Portrait des caractéristiques, de l'environnement et du parcours préscolaire des enfants de maternelle 5 ans pour le Québec et ses régions, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 158 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/parcours-prescolaire-enfants-maternelle-2022-rapport-statistique-tome-1.pdf] (Consulté le 9 janvier 2024).
- BEAUMIER, M.-L. B. (2017). « Genre, âges de la vie, parentalité et dynamiques familiales : croisements et perspectives de recherche en histoire contemporaine du Québec et du Canada », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], vol. 27, août. doi: 10.7202/1045077ar. (Consulté le 12 octobre 2023).
- BORNSTEIN, M. H., Y. BOHR et K. HAMEL (2020). *Immigration, acculturation et pratiques parentales*, [En ligne], Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 14 p. [www.enfant-encyclopedie.com/pdf/expert/immigration/selon-experts/immigration-acculturation-et-pratiques-parentales] (Consulté le 14 novembre 2023).
- BROWN, M., J. FONBERG et D. SCHELLBERG (2022). *Caractéristiques du quartier de certains groupes de population d'intérêt*, [En ligne], produit nº 11-633-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 30 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-633-x/11-633-x2022004-fra.pdf?st=RApMWcRM] (Consulté le 7 septembre 2023).
- CAVANAGH, S., et P. FOMBY (2019). "Family Instability in the Lives of American Children", *Annual Review of Sociology*, [En ligne], vol. 45, n° 1, juillet, p. 493-513. doi: 10.1146/annurev-soc-073018-022633. (Consulté le 12 octobre 2023).
- CENTRE LÉA-ROBACK (2021). « Les effets sur la santé et le développement des enfants », *Le point sur... l'abordabilité des logements au Québec*, [En ligne], vol. 1, mars, Montréal, Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal, 12 p. [chaireriss.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/125/CLR-PUB_Pointsur_AbordLogementsQc_no1.1.pdf] (Consulté 12 octobre 2023).
- CHANDLER, C. E., A. E. AUSTIN et M. E SHANAHAN. (2022). "Association of housing stress with child maltreatment: A systematic review", *Trauma, Violence, & Abuse*, [En ligne], vol. 23, n° 2, avril, p. 639-659. doi: 10.1177/1524838020939136. (Consulté le 12 octobre 2023).

- CHARTON, L., L. LABRECQUE et J. J. LÉVY (2022). « La pandémie de COVID-19 : quelles répercussions sur les familles ? », *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], vol. 40, n° 1, mai, p. 30. [journals.openedition.org/efg/15152] (Consulté le 10 novembre 2023).
- CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2023). « Sur les effets préliminaires des nouvelles mesures du Régime québécois d'assurance parental », *Coup d'œil*, [En ligne], juin, 7 p. [cdn-contenu.quebec. ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/conseil_gestion_assurance_parentale/publications/autres_publications/RA_coup-doeil-06-2023_CGAP.pdf] (Consulté le 19 avril 2023).
- CRESPO, S. (2018). « Niveau de scolarité et revenu d'emploi », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 23, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, 12 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/niveau-de-scolarite-et-revenu-emploi.pdf] (Consulté le 5 septembre 2023).
- DAVIS, Z., et autres (2021). "The association between natural environments and childhood mental health and development: A systematic review and assessment of different exposure measurements", *International Journal of Hygiene and Environmental Health*, [En ligne], vol. 235, p. 1-13. doi: 10.1016/j.ijheh.2021.113767. (Consulté le 4 octobre 2023).
- DESROSIERS, H. (2013). « Conditions de la petite enfance et préparation pour l'école : l'importance du soutien social aux familles », *Portraits et trajectoires*, [En ligne], nº 18, avril, Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-18-conditions-de-la-petite-enfance-et-preparation-pour-lecole-limportance-du-soutien-social-aux-familles.pdf] (Consulté le 16 novembre 2023).
- DESROSIERS, H., J.-F. CARDIN et L. BELLEAU (2012). « L'impact de la séparation des parents sur la santé mentale des jeunes enfants », Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2010) De la naissance à 10 ans, [En ligne], fascicule 3, vol. 6, novembre, Institut de la statistique du Québec, 16 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/limpact-de-la-separation-des-parents-sur-la-sante-mentale-des-jeunes-enfants.pdf] (Consulté le 12 janvier 2024).
- DESROSIERS, H., V. NANHOU et L. BELLEAU (2016). « L'adaptation psychosociale et scolaire des jeunes lors du passage au secondaire », Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2015) De la naissance à 17 ans, [En ligne], fascicule 2, vol. 8, mai, Institut de la statistique du Québec, 32 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/adaptation-psychosociale-et-scolaire-lors-du-passage-au-secondaire.pdf] (Consulté le 12 décembre 2023).
- DESROSIERS, H., K. TÉTREAULT et A. DUCHARME (2018). « Les trajectoires familiales diversifiées des jeunes nés au Québec à la fin des années 1990 », *Portraits et trajectoires*, [En ligne], n° 23, septembre, Institut de la statistique du Québec, 20 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-23-les-trajectoires-familiales-diversifiees-des-jeunes-nes-au-quebec-a-la-fin-des-annees-1990.pdf] (Consulté le 12 janvier 2024).
- FEINBERG, M. E., et autres (2022). "Impact of the COVID-19 Pandemic on Parent, Child, and Family Functioning", *Family Process*, [En ligne], vol. 61, n° 1, mars, p. 361-374. doi: 10.1111/famp.12649. (Consulté le 13 décembre 2023).
- FOMBY, P., et A. J. CHERLIN (2007). "Family instability and child well-being", *American Sociological Review*, [En ligne], vol. 72, n° 1, avril, p. 181-204. doi: 10.1146/annurev-soc-073018-022633. (Consulté le 12 janvier 2024).
- FONTAINE, M. M. (2022). « Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans », *Zoom société*, [En ligne], n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, 20 p. [statistique.quebec.ca/en/fichier/revenu-faible-revenu-quebec-2019-données-tendances-depuis-25-ans.pdf] (Consulté le 13 décembre 2023).

- FORTIN, P. (2017). « Quels effets le système de garde à l'enfance universel du Québec a-t-il eus sur la sécurité économique des femmes ? », Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine (FEWO) de la Chambre des Communes, Ottawa, mars, 19 p. [www.ourcommons.ca/content/Committee/421/FEWO/Brief/BR8806290/br-external/FortinPierre-f.pdf] (Consulté le 10 janvier 2024).
- FORTIN, P., L. GODBOUT et S. St-Cerny (2013). «L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux », Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy, [En ligne], n° 47, février. doi : 10.4000/interventionseconomiques.1858. (Consulté le 10 janvier 2024).
- GAMBARO, L., et autres (2022). "Does residential mobility affect child development at age five? A comparative study of children born in U.S. and U.K. cities", *Developmental Psychology*, [En ligne], vol. 58, n° 4, p. 700-713. doi: 10.1037/dev0001288. (Consulté le 15 août 2023).
- GEMMELL, E., et autres (2023). "Influence of Neighborhood Built Environments on the Outdoor Free Play of Young Children: a Systematic, Mixed-Studies Review and Thematic Synthesis", *Journal of Urban Health*, [En ligne], vol. 100, n° 1, février, p. 118-150. doi: 10.1007/s11524-022-00696-6. (Consulté le 15 août 2023).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2017, mis à jour le 24 mai). Effets du tabagisme et de la fumée secondaire sur la santé, [En ligne]. [www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/saines-habitudes-de-vie/mode-de-vie-sans-tabac/tabagisme-et-fumee-secondaire-effets-sur-la-sante#c238] (Consulté le 23 janvier 2023).
- GROLEAU, A. et A. AUGER (2023). Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 110 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/parcours-prescolaire-enfants-maternelle-2022-rapport-statistique-tome-2.pdf] (Consulté le 10 janvier 2024).
- HÄRKÖNEN, J., F. BERNARDI et D. BOERTIEN (2017). "Family Dynamics and Child Outcomes: An Overview of Research and Open Questions", *European Journal of Population*, [En ligne], vol. 33, n° 2, mai, p. 163-184. doi: 10.1007/s10680-017-9424-6. (Consulté le 4 décembre 2023).
- HOFF, E., B. LAURSEN et T. TARDIF (2019). "Socioeconomic status and parenting", dans *Handbook of parenting: Biology and ecology of parenting*, vol. 2, 3e édition, New York, Routledge/Taylor & Francis Group, p. 421-447.
- HOWE, N., H. RECCHIA, et C. KINSLEY (2023). « Les relations fraternelles et leur impact sur le développement des enfants ». [En ligne], Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 21 p. [www.enfant-encyclopedie.com/pdf/expert/relations-entre-pairs/selon-experts/les-relations-fraternelles-et-leur-impact-sur-le-developpement] (Consulté le 11 décembre 2023).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2022, mis à jour le 8 novembre). *Défavorisation*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/defavorisation] (Consulté le 15 juin 2023).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). Le bilan démographique du Québec. Édition 2010, [En ligne], Québec, L'Institut, 91 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/le-bilan-demographique-du-quebecedition-2010.pdf] (Consulté le 11 décembre 2023).

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). Le bilan démographique du Québec. Édition 2023, [En ligne], Québec, L'Institut, 113 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebecedition-2023.pdf] (Consulté le 11 décembre 2023).
- KENNY, L. C., et autres (2013). "Advanced Maternal Age and Adverse Pregnancy Outcome: Evidence from a Large Contemporary Cohort", *PLoS ONE*, [En ligne], vol. 8, n° 2, février, doi: 10.1371/journal.pone.0056583. (Consulté le 20 janvier 2024).
- KERR, S., et autres (2022). « Une comparaison des préoccupations parentales au Canada et aux États-Unis lors des premières phases de la pandémie de COVID-19 », *Rapports économiques et sociaux*, [En ligne], produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, vol. 2, n° 1, janvier, Ottawa, Statistique Canada, 11 p. doi: 10.25318/36280001202200100003-fra. (Consulté le 24 janvier 2024).
- LACHARITÉ, C., et autres (2015). Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'initiative Perspectives parents, [En ligne], Les cahiers du CEIDEF, décembre, Trois-Rivières, Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF), 40 p. [agirtot.org/media/361541/LesCahiersDuCEIDEF_no3.pdf] (Consulté le 6 novembre 2023).
- LADOUCEUR, S. (2022). « Bilan de l'année 2020 à l'échelle du Québec et de ses régions », *Revenu disponible par habitant*, [En ligne], mai, Institut de la statistique du Québec, 19 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/revenu-disponible-par-habitant-bilan-2020-quebec-regions.pdf] (Consulté le 24 janvier 2024).
- LANSFORD, J. E. (2009). "Parental Divorce and Children's Adjustment". *Perspectives on Psychological Science*, [En ligne], vol. 4, n° 2, mars, p. 140-52. doi: 10.1111/j.1745-6924.2009.01114.x. (Consulté le 6 novembre 2023).
- LAURIN, I., et autres (2018). « Quelle est l'association entre les caractéristiques résidentielles et du quartier et le développement de l'enfant à la maternelle ? », *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 109, février, p. 35-42. doi : 10.17269/s 41997-018-0024-y. (Consulté le 2 novembre 2019).
- LAVOIE, A. (2019). Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Examen du lien entre la fréquentation des services de garde et le développement des enfants de maternelle, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 81 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-parcours-prescolaire-des-enfants-de-maternelle-2017-tome-2-examen-du-lien-entre-la-frequentation-des-services-de-garde-et-le-developpement-des-enfants-de-maternelle.pdf] (Consulté le 17 janvier 2024).
- LAVOIE, A. (2016). Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 59 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-defis-de-la-conciliation-travail-famille-chez-les-parents-salaries.pdf] (Consulté le 15 janvier 2024).
- LAVOIE, A., et A. AUGER (2023). Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 336 p. [statistique. quebec. ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf]. (Consulté le 16 novembre 2023).
- LAVOIE, A. et C. FONTAINE (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 259 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/mieux-connaître-la-parentalite-au-quebec-un-portrait-a-partir-de-enquete-quebecoise-sur-lexperience-des-parents-denfants-de-0-a-5-ans-2015.pdf] (Consulté le 21 novembre 2023).

- MAGGI, S., et autres (2010). "The social determinants of early child development: An overview", *Journal of Paediatrics and Child Health*, [En ligne], vol. 46, nº 11, novembre, p. 627-635. doi: 10.1111/j.1440-1754.2010.01817.x. (Consulté le 21novembre 2023).
- MAROIS, G., et A. BÉLANGER (2014). « Déterminants de la migration résidentielle de la ville centre vers la banlieue dans la région métropolitaine de Montréal : clivage linguistique et fuite des francophones », *Le Géographe canadien*, [En ligne], vol. 58, n° 2, été, p. 141-159. doi : 10.1111/j.1541-0064.2013.12054.x. (Consulté le 4 décembre 2023).
- MATHIEU, S., et D.-G. TREMBLAY (2021). « L'effet paradoxal de la pandémie sur l'articulation emploi-famille : le cas du Québec », *Revue Interventions économiques*, [En ligne], vol. 66, 20 p. doi : <u>10.4000/interventionseconomiques.14234</u>. (Consulté le 16 janvier 2024).
- MATTE-LANDRY, A., et autres (2022). « Milieux de vie des petits citadins : perspectives de personnes influentes sur les facteurs environnementaux en lien avec le développement des jeunes enfants et le bien-être des familles », *Revue de psychoéducation*, [En ligne], vol. 51, n° 3, novembre, p. 7-31. doi : 10.7202/1093877ar. (Consulté le 5 décembre 2023).
- MCANDREW, M. (2015). La réussite éducative des élèves issus de l'immigration, [En ligne], Les Presses de l'Université de Montréal, 364 p. [books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=oY89DwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT4&ots=h6hUn80GZ6&sig=kfsgigB3OuRfiGOgDPktEuxireY&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false] (Consulté le 17 janvier 2024).
- MCEWEN, C. A., et B. S. MCEWEN (2017). "Social structure, adversity, toxic stress, and intergenerational poverty: An early childhood model.", *Annual Review of Sociology*, [En ligne], vol. 43, avril, p. 445-472. doi: https://doi.org/10.1146/annurev-soc-060116-053252. (Consulté le 16 janvier 2024).
- MCHALE, S.M., K.A. Updegraff, et S.D. Whiteman (2012). "Sibling Relationships and Influences in Childhood and Adolescence", *Journal of marriage and the family*, [En ligne], vol. 74, no 5, octobre, p. 913-930. doi: 10.1111/j.1741-3737.2012.01011.x. (Consulté le 16 janvier 2024).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2014). Cadre de référence. Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec. 1. Portrait des élèves Soutien au milieu scolaire, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 19 p. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/AccueilIntegration 1 PortraitEleves.pdf] (Consulté le 31 octobre 2023).
- MOLLBORN, S., E. LAWRENCE et E. D. ROOT (2018). "Residential Mobility Across Early Childhood and Children's Kindergarten Readiness", Demography, [En ligne], vol. 55, n° 2, avril, p. 485-510. doi: 10.1007/s13524-018-0652-0. (Consulté le 16 janvier 2024).
- MORIN, L. (2017). *Complications de grossesse. Âge maternel avancé*, [En ligne], CHU Sainte-Justine, 2 p. [chusj.org/CORPO/files/f1/f1946e6f-3aac-4460-bca7-0a2a51d79a53.pdf] (Consulté le 23 janvier 2024).
- MYGIND, L., et autres (2021). "Landscapes of becoming social: A systematic review of evidence for associations and pathways between interactions with nature and socioemotional development in children", *Environment International*, [En ligne], vol. 146, n° 106238, janvier, p. 27. doi: 10.1016/j.envint.2020.106238. (Consulté le 16 janvier 2024).
- MYRSKYLÄ, M., K. Barclay et A. Goisis (2017). "Advantages of later motherhood", *Gynakologe*, [En ligne], vol. 50, nº 10, août, p. 767-772. doi: 10.1007/s00129-017-4124-1. (Consulté le 16 janvier 2024).

- NAÎTRE ET GRANDIR (2018, mis à jour en septembre). *La fumée secondaire*, [En ligne]. [naitreetgrandir.com/fr/sante/fumee-secondaire-tabac-cigarette/] (Consulté le 16 janvier 2024).
- OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS (2021). Que faisons-nous au Québec pour nos tout-petits et leur famille? Portrait des politiques publiques 2021, [En ligne], Montréal, Québec, Fondation André et Lucie Chagnon, 270 p. [tout-petits.org/publications/portraits-annuels/politiques-publiques/] (Consulté le 16 janvier 2024).
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2019). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec,* 148 p. [www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf] (Consulté le 22 janvier 2024).
- OFFORD CENTRE FOR CHILD STUDIES (2020). *Répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur les familles de l'Ontario ayant des enfants : Conclusions tirées du confinement initial*, [En ligne], McMaster University, 12 p. [strongfamilies.ca/wp-content/uploads/2020/10/OPS-Executive-Report-FR-FINAL.pdf] (Consulté le 22 janvier 2024).
- PACAUT, P. (2022) « Où va la famille québécoise ? », dans PICHÉ, V., C. LE BOURDAIS, R. MARCOUX et N. OUELLETTE, L'éclairage de la démographie. Mesurer pour mieux comprendre les enjeux sociaux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 47-56.
- PARENT, N., et autres (2021). "Social determinants of playing outdoors in the neighbourhood: family characteristics, trust in neighbours and daily outdoor play in early childhood", *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 112, no 1, février, p. 120-127. doi: 10.17269/s41997-020-00355-w. (Consulté le 12 janvier 2024).
- PELLETIER, D. (2017). « Combien d'enfants en double résidence ou en garde partagée ? Sources et mesures dans les contextes québécois et canadien », *Cahiers québécois de démographie*, [En ligne], vol. 46, nº 1, printemps, p. 101-127. doi : 10.7202/1043297ar. (Consulté le 18 janvier 2024).
- PETIT, C., J., LEHRMANN et A. Best (2017). « Le surpeuplement, une forme de mal-logement toujours prégnante et socialement discriminante », *Recherche sociale*, [En ligne], vol. 224, n° 4, p. 5-134. doi : 10.3917/recsoc.224.0005. (Consulté le 22 janvier 2024).
- RAYNAULT, M.-F., S. TESSIER et F. THÉRIEN (2015). Pour des logements salubres et abordables: Rapport du directeur de santé publique de Montréal 2015, [En ligne], Montréal, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-CSIM), 106 p. [santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/Directeur/Rapports/Rap_Logements_2015_FR.pdf] (Consulté le 25 janvier 2023).
- ROY, A. L., A. ISAIA et C. P. LI-GRINING (2019). "Making meaning from money: Subjective social status and young children's behavior problems", *Journal of Family Psychology*, [En ligne], vol. 33, n° 2, mars, p. 240-245. doi: 10.1037/fam0000487. (Consulté le 12 décembre 2023).
- SAINT-JACQUES, M.-C., et autres (2023a). « Le bien-être et l'adaptation des enfants québécois dont les parents sont récemment séparés », dans SAINT-JACQUES, M.-C., et autres, *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, p. 221-248. [www.pulaval.com/libreacces/9782766300105.pdf] (Consulté le 10 janvier 2024).

- SAINT-JACQUES, M.-C., et autres (2023b). *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments*, [En ligne], Québec, Presses de l'Université Laval, 492 p. [www.pulaval.com/libreacces/9782766300105.pdf] (Consulté le 10 janvier 2024).
- SCHAARS, M. H. M., E. SEGERS et L. VERHOEVEN (2019). "Cognitive and linguistic precursors of early first and second language reading development", *Learning and Individual Differences*, [En ligne], vol. 72, mai, p. 1-14. doi: 10.1016/j.lindif.2019.03.008. (Consulté le 8 janvier 2024).
- SOW, M., A. MELANÇON et L. POULIOT (2022). *Développement socioaffectif de l'enfant entre 0 et 5 ans et facteurs associés*, [En ligne], Montréal, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 71 p. [www.inspq.qc.ca/publications/2865] (Consulté le 10 janvier 2024).
- STATISTIQUE CANADA (2020). « Rapports sur la santé : L'espérance de vie varie en fonction de la scolarité et du niveau du revenu », *Le Quotidien*, [En ligne], 15 janvier 2020, 2 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200115/dq200115c-fra.htm] (Consulté le 11 décembre 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2021). « Étude : Les familles monoparentales, les personnes plus âgées et les personnes vivant seules sont plus susceptibles de rester dans une situation de faible revenu, 2018 », *Le Quotidien*, [En ligne], 11 juin 2021, 6 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/210611/dq210611b-fra. pdf?st=PwaBw7XW] (Consulté le 11 décembre 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2022). « Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021 », *Recensement en bref*, [En ligne], produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada, n° 2021009, 15 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-x/2021009/98-200-x2021009-fra.pdf] (Consulté le 11 décembre 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2023). « De la recherche aux connaissances : regard sur l'économie et la société du Canada trois ans après le début de la pandémie de COVID-19 », *De la recherche aux connaissances*, [En ligne], produit nº 11-631-X au catalogue de Statistique Canada, mars, Ottawa, Gouvernement du Canada, 16 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-631-x/11-631-x2023004-fra.pdf?st=vrRvMoHn] (Consulté le 11 décembre 2023).
- THOMPSON, G. (2022). *Répondre aux besoins des parents adolescents et de leurs enfants*, Société canadienne de pédiatrie, [En ligne], Société canadienne de pédiatrie, [cps.ca/fr/documents/position/parents-adolescents] (Consulté le 10 janvier 2024).
- UPPAL, S. (2023). La hausse des prix et ses répercussions sur les plus vulnérables financièrement : un profil des personnes faisant partie du quintile inférieur de revenu familial, [En ligne], produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 29 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00002-fra.htm] (Consulté le 11 décembre 2023).
- ZOSSOU, C. (2021). « Partage des tâches domestiques : faire équipe pendant la pandémie de COVID-19 », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, [En ligne], produit nº 45280001 au catalogue de Statistique Canada, février, Ottawa, Statistique Canada, 10 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-28-0001/2020001/article/00081-fra.pdf?st=Aw8B-aET] (Consulté le 10 avril 2023).

Une organisation statistique performante au service d'une société québécoise en évolution

statistique.quebec.ca

